AQVITANIA

TOME 4
1986

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE D'ARCHÉOLOGIE

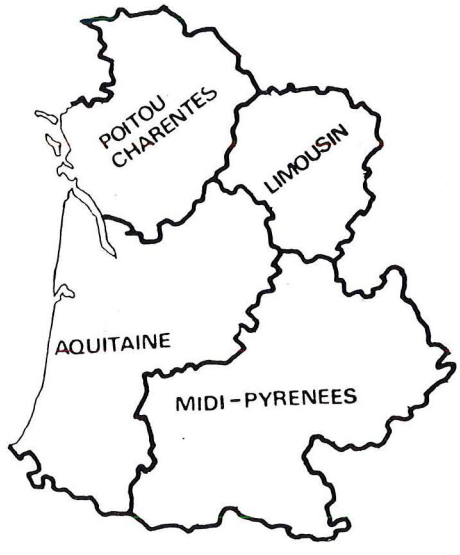

EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

D. BARRAUD, S. CASSEN, M. SCHWALLER, C. SIREIX, *Sauvetages archéologiques sur le site du Pétreau à Abzac (Gironde)* 3

C. GENDRON, J. GOMEZ DE SOTO, T. LEJARS, J.-P. PAUTREAU, *Deux épées à sphères du Centre-Ouest de la France* 39

M. VIDAL, *Note préliminaire sur les puits et fosses funéraires du Toulousain aux IIe et Ier siècles avant J.-C.* 55

Y. LABORIE, *Le champ de fosses du Grand-Caudou, commune de Bergerac (Dordogne)* 67

M.-F. DIOT, *Étude palynologique d'un puits gallo-romain à Grand-Caudou (Bergerac, Dordogne)* 91

J.-P. LOUSTAUD, *Rites de comblement dans les puits gallo-romains du IIIe siècle à Limoges* 99

D. TARDY, *Le décor architectural de Saintes antique. Étude du « grand entablement corinthien »* 109

R. et M. SABRIE, *Les peintures murales de la Graufesenque (Millau, Aveyron)* 125

M. FINCKER, *Les briques-claveaux : un matériau de construction spécifique des thermes romains* 143

J.-C. BESSAC, *La prospection archéologique des carrières de pierre de taille : approche méthodologique* 151

P. REGALDO-SAINT-BLANCARD, *Les potiers et les intempéries : les structures de production céramique de l'Entre-Deux-Mers à la fin du Moyen Age* 173

NOTES ET DOCUMENTS

Y. BOUTIN, J.-C. ROUX, *La nécropole tumulaire du Premier Age du Fer du Serre de Cabrié (Saint-André-de-Vézines, Aveyron)* 185

B. BOULOUMIE, *Un buste tricéphale celtique au musée de Cahors* 201

C. BALMELLE, H. DUDAY, B. WATIER, *L'établissement gallo-romain du quartier des Bignoulets, à Pujo-Le-Plan (Landes)* 205

Ce numéro a été publié avec le concours du ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie et du Centre national de la recherche scientifique.

Adresser tout ce qui concerne *la Revue (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)*
à la Fédération Aquitania, 28, place Gambetta, 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 -

Prix et mode de paiement.
Règlement *(à joindre obligatoirement au bulletin de commande)* par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Le Tome 1, 1983, le Tome 2, 1984, le Tome 3, 1985, le Supplément 1, 1986, et le Supplément 2, en co-édition avec le C.N.R.S., sont disponibles à la Fédération Aquitania.
Tome 1 : **140 F** Franco.
Tome 2 : **170 F** Franco. Supplément 1 : Actes du VIIIe colloque sur les Ages du Fer, **350 F** Franco.
Tome 3 : **170 F** Franco. Supplément 2 : Les thermes sud de la villa gallo-romaine de Séviac(Gers) : **250 F** Franco.

Couverture : Détail du grand entablement corinthien de Saintes. Photographie : Paul MARTIN ; Musée archéologique de Saintes.

Revue Aquitania, Tome 4, 1986.

Dany BARRAUD, Serge CASSEN, Martine SCHWALLER, Christophe SIREIX

SAUVETAGES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE SITE DU PÉTREAU A ABZAC (Gironde).

FOUR YEARS OF ARCHAEOLOGICAL RESCUE AT ABZAC (Gironde).

Résumé : De 1979 à 1983, quatre grandes opérations de sauvetage archéologique ont été réalisées sur le site du Pétreau à Abzac (Gironde). Découvert en 1932, ce gisement néolithique et protohistorique a livré essentiellement du mobilier attribuable à la civilisation des Matignons et du groupe de Moulin-de-Vent ainsi qu'à la fin du Premier Age du Fer et du début du second. L'enceinte néolithique, probablement composée de trois fossés, a été dégagée sur une vingtaine de mètres. Les structures protohistoriques identifiées se limitent à un ensemble d'excavations ; trous de poteau, fossés, et à des murs de terrasses.

Abstract : *From 1979 to 1983, four important archaeological rescue operations have been mounted on the Pétreau site at Abzac in the Gironde. Discovered in 1932, this neolithic and protohistoric deposit has yielded mainly artefacts from the Matignon civilization and the Moulin-de-Vent group dating from the end of the first iron age and the beginning of the second. The neolithic surrounding wall, probably made up of three ditches, has been excavated over a distance of 20 metres. The protohistoric structures identified are limited to a group of excavations; post holes, ditches and terrace walls.*

Le site du Pétreau, à Abzac, a été l'objet de 1979 à 1983 de quatre campagnes de fouilles de sauvetage. De 1979 à 1981, elles ont porté sur un système de fossés néolithiques (chantier I - fig. 1) [1] en 1983, à l'occasion de la rectification des virages de la R.N. 89, sur des structures du Premier et Deuxième Ages du Fer (chantier II et III - fig. 1) [2].

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET DESCRIPTION DU SITE (fig.1).

Abzac, commune du canton de Coutras, se situe à une cinquantaine de kilomètres de Bordeaux et à une dizaine de kilomètres du département de la Dordogne. Le lieu-dit Le Pétreau se trouve sur une hauteur dominant de 50 m la rivière « l'Isle ». Celle-ci longe les collines d'Abzac, avant de recevoir, 4 km plus loin, les eaux de la Dronne. Par sa position, le plateau du Pétreau domine toute la vallée de l'Isle et de la Dronne. Depuis cette hauteur, on peut apercevoir la ville de Coutras, les diverses terrasses alluviales du territoire cantonal, et, au loin, la forêt de la Double, limite entre les départements de la Gironde et de la Dordogne. Le plateau s'étend, depuis la ville d'Abzac, sur environ 2 km. L'implantation humaine à l'époque néolithique et protohistorique se fit sur l'éperon escarpé qui termine à l'est le plateau. Du côté nord, il domine l'Isle de 40-50 m environ. La partie occupée par les hommes du Néolithique a la forme d'un rectangle plus ou moins régulier.

Dany BARRAUD, Conservateur à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, 28, place Gambetta - 33074 BORDEAUX CEDEX.
Serge CASSEN, résidence Lorraine (122) - 49300 CHOLET.
Martine SCHWALLER, Conservatrice à la Direction des Antiquités Historiques de Languedoc-Roussillon, 5 bis, rue de La Salle-l'Évêque, 34000 MONTPELLIER.
Christophe SIREIX, 4, rue de la Paix - 33150 HAUT-CENON.

1. Chantier conduit par M. D. BARRAUD dans le cadre d'une autorisation de fouille de sauvetage urgent (1979) puis programmé (1980-1981).
2. Chantier conduit par Mme M. SCHWALLER dans le cadre d'un sauvetage urgent (1983).

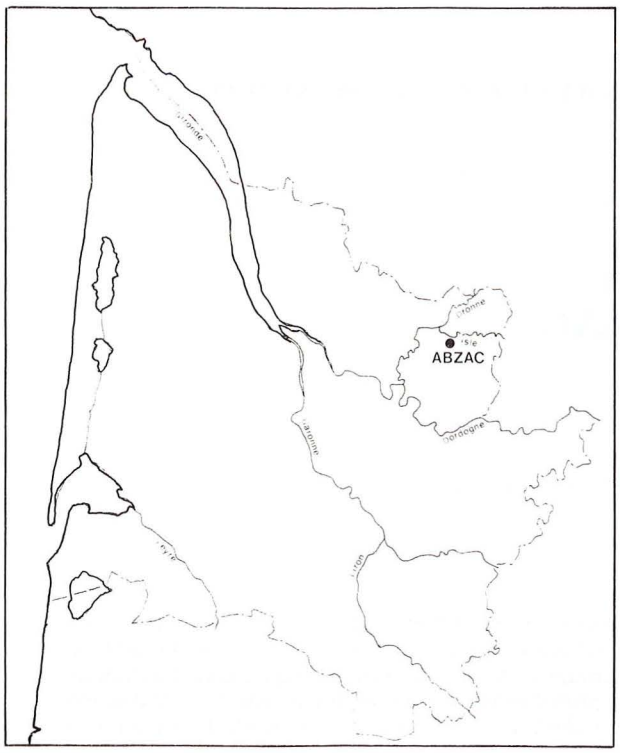

Des pentes abruptes en défendent les côtés nord, est et sud. J.-A. Garde (1947, p. 5) avait d'ailleurs noté la présence d'une dépression au sud-ouest, formant une sorte de *vallum*.

Les points d'eau sont au nombre de trois : un ruisseau, le Palais, qui coule au pied du coteau sud ; un ruisselet, côté nord-est, le Cabossin : l'Isle, au nord à moins de 200 m, en contrebas.

NATURE DU SOL.

Sur un front de la carrière, on constate que le sommet du plateau se compose de graves de la terrasse mindélienne que l'on peut suivre jusqu'aux approches de Libourne (Pomerol : 30 N.G-F) [3]. L'épaisseur de ce niveau de graves varie de 3 à 4 m. C'est une couche très compacte. Dessous, sur une quinzaine de mètres, se trouvent des strates d'argile de différentes textures et couleurs. Utilisée depuis fort longtemps comme terre à tuile, l'argile est, depuis la dernière guerre, exploitée d'une façon industrielle, ce qui explique les nombreux agrandissements de la carrière.

HISTORIQUE DU SITE.

Découverte le 31 mars 1934 par J.-A. Garde [4], la station du Pétreau a livré une quantité considérable de matériel néolithique. Continuée par M.A. Coffyn [5], l'étude du site permit de reconnaître son occupation probable aux époques protohistoriques. Des civilisations du Bronze final et de l'Age du Fer semblaient avoir choisi le plateau pour s'y installer à leur tour. La civilisation romaine a laissé aussi de nombreuses traces, dont certaines ont été retrouvées en juillet 1979.

I. — L'OCCUPATION DU PLATEAU A L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE.

C'est en janvier 1979 que les travaux d'agrandissement d'une carrière d'argile occasionnent les premières destructions sur le chantier I du plateau du Pétreau (fig. 1).

Par la suite une fouille clandestine vient à nouveau perturber les niveaux archéologiques mis au jour un mois plus tôt. Après avoir constaté l'étendue des dégâts [6], une fouille de sauvetage urgent s'engage sur la parcelle menacée. Celle-ci ne s'achève qu'en juillet 1981. Découpé en trois secteurs (fig. 2), le chantier archéologique s'attache surtout à l'étude du premier fossé d'enceinte, déjà sectionné par les travaux d'exploitation de l'argile.

1. Le secteur I.

1.1. Les travaux de fouille.

Après un décapage rapide à l'engin mécanique et un nettoyage général pour déterminer l'état exact des bouleversements subis par le gisement, un seul ensemble archéologique a été décelé dans ce secteur : un grand fossé orienté globalement nord-sud, et interprété comme un fossé d'enceinte.

1.2. Structure du fossé I.

Dégagé sur 25 m, cette structure est assez irrégulière dans son tracé. Large de 5 m au niveau du chemin rural actuel (fig. 5), l'excavation se retrécit formant un goulet d'étranglement (2 m de largeur) avant de s'élargir à nouveau à proximité du rebord du plateau. Il a été creusé à travers une couche de limon ocre et la terrasse de grave. Sa profondeur oscille entre 1,10 m et 1,20 m. Aucun pendage particulier n'a été observé. Le fond est plat et les bords sont relativement verticaux.

1.3. Observations stratigraphiques.

Deux types de fouilles ont été développés dans ce secteur : dans un premier temps, une étude stratigraphique basée sur l'établissement de tranchées perpendiculaires au fossé (fig. 2, T5, T2, T3, T4, T10) ; dans un deuxième temps une fouille planimétrique des deux principaux horizons archéolo-

3. L. MOISAN. Les industries préhistoriques des terrasses alluviales du Libournais, dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais,* 47, n° 127, 1979.

4. J.A. GARDE. La station néolithique du Pétreau, commune d'Abzac (Gironde), dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais,* 49, 1946, p. 71-83.

5. A. COFFYN. Céramiques protohistoriques d'Abzac, dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais,* 32, 1964, p. 65-71.

6. D. BARRAUD. Le Néolithique du Pétreau à Abzac, aperçu préliminaire, dans *GALLIA Préhistoire,* t. XXVI, 1983, p. 203.

Vue aérienne du site du Pétreau à Abzac (novembre 1980). (Cliché D. BARRAUD.)

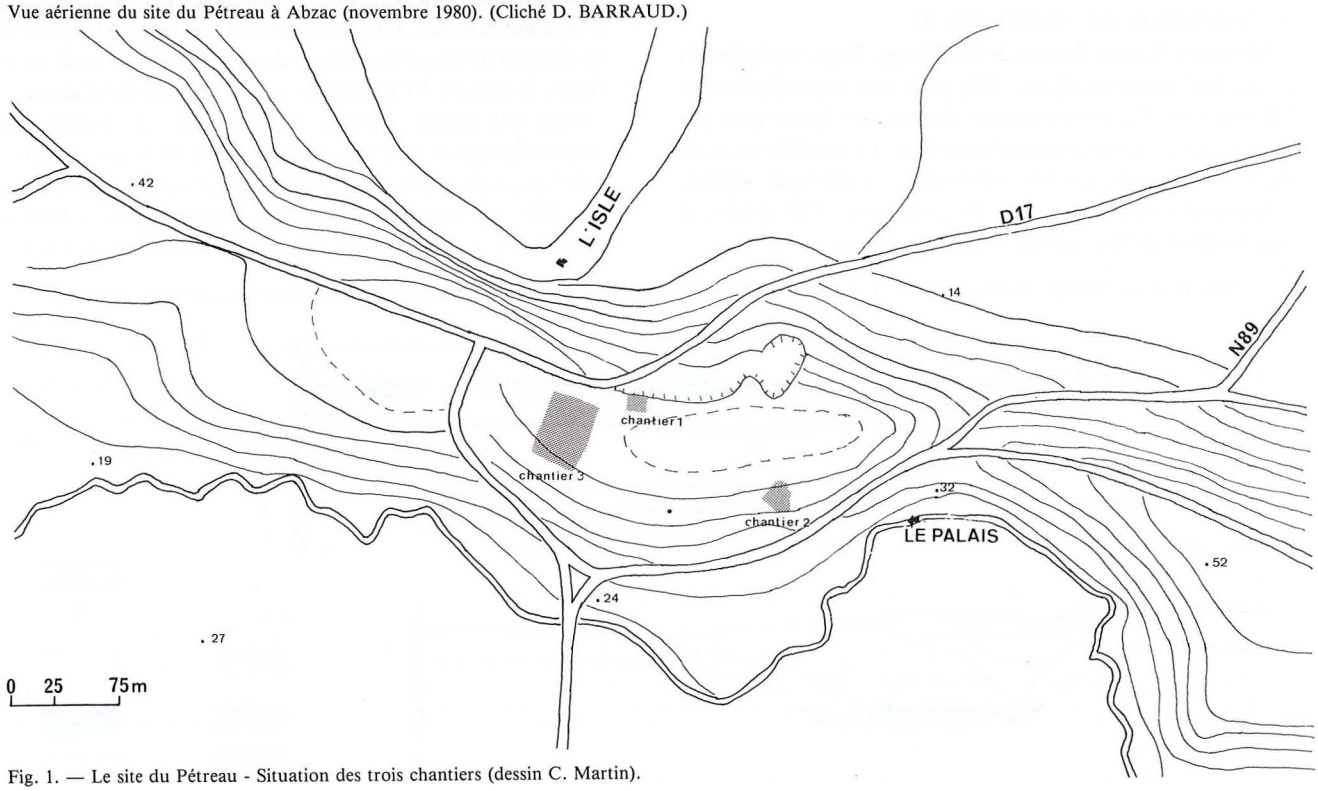

Fig. 1. — Le site du Pétreau - Situation des trois chantiers (dessin C. Martin).

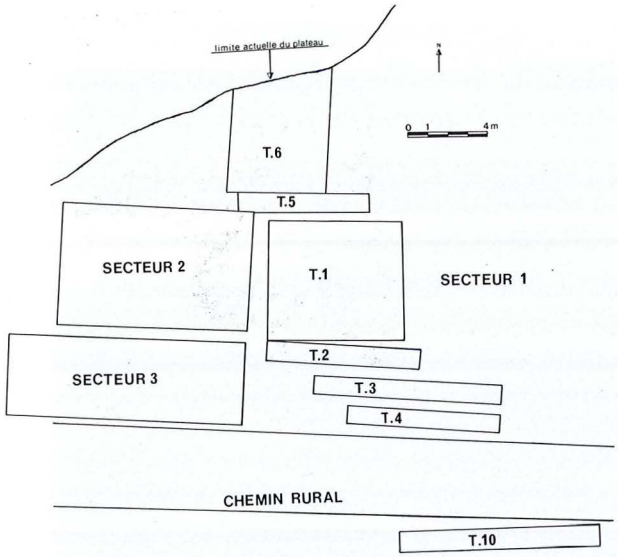

Fig. 2. — Plan des secteurs de fouille - chantier I (dessin D. Barraud).

giques décelés (fig. 2, T6 et T1).

Dans l'ensemble, le remplissage du fossé semble avoir été en grande partie naturel. Il s'est accompli par ruissellement et accumulation de limon avec de nombreux effondrements de grave sur les bords du fossé. Variant de l'ocre au gris-vert, ces terres plus ou moins argileuses ont progressivement comblé l'excavation.

— *Composition des couches* (fig. 3)

Niveau I. Niveau moyen de 0 à 30 cm. Terre végétale très noire, légèrement argileuse. Elle a été très remaniée par les labours (parcelle anciennement plantée en vignes) puis par les travaux d'exploitation de la carrière. Le matériel recueilli dans cette couche est très hétéroclite : céramique sigillée, céramiques communes de toutes les époques, silex divers, et une monnaie de Constantin frappée à Trèves en 322 [7].

Niveau II. Niveau moyen de 30 à 40 cm. Couche sablo-argileuse très fine, de couleur orangée, reposant directement sur la grave. C'est une strate archéologiquement stérile. Les labours en avaient égratigné la partie supérieure. Des lambeaux de ce niveau ont été transportés au-dessus de l'ensemble néolithique marquant ainsi la limite extrême des bouleversements causés au site par les travaux agricoles.

Niveau III. A) Niveau moyen de 30 à 45 cm. Terre très noire, cendreuse, assez fine et ne contenant pas de trace d'argile. Cette couche comportait de nombreux éléments de céramique de caractère Moulin de Vent.

Niveau III. B) Niveau moyen de 30 à 60 cm. Terre argilo-sableuse de couleur beige.

Niveau IV. Niveau moyen de 60 cm à 1,20 m. Terre limono-argileuse de couleur grise, tirant sur le vert sombre par endroits. C'est une texture de terre qui fait penser à des dépôts de vase. La céramique découverte dans ce niveau est de type « Matignon ».

Niveau V. Niveau moyen de 55 cm à 1,20 m. Couche formée de terre argileuse mêlée de grave. Il s'agit certainement des restes d'effondrement ou de ravinement. Elle est quasiment stérile.

Niveaux VI et VII. Niveau moyen de 1,20 m à 1,30 m. Ensemble reposant sur le fond du fossé. C'est de l'argile amalgamée à de la grave. Ils contenaient de nombreux débris d'ossements brisés. La distinction entre les couches VI et VII se situe au niveau des couleurs de terre : près du bord est du fossé, la couche VI est plutôt grise, près du bord ouest, la couche VII plutôt orangée. Les niveaux stratigraphiques sont les mêmes et la texture de la terre est identique. La différence de couleur pourrait s'expliquer par la présence de charbon de bois tout le long du côté est. Étant sur le côté intérieur du camp, il est possible que l'on ait jeté des restes de foyer ou

7. D. Barraud. Quelques monnaies romaines trouvées dans le canton de Coutras, dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais,* 49, 1981.

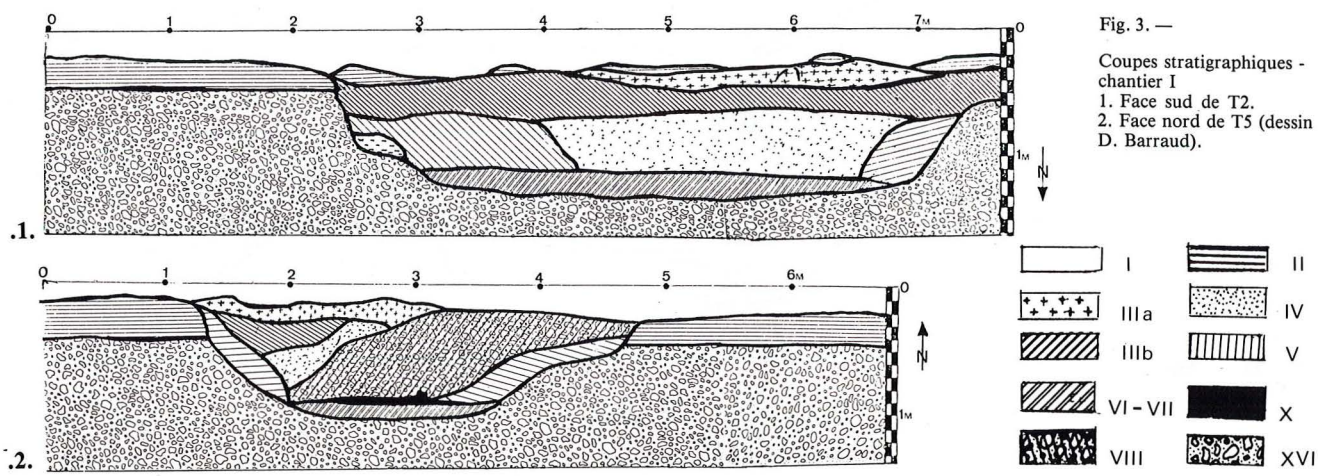

Fig. 3. —

Coupes stratigraphiques - chantier I
1. Face sud de T2.
2. Face nord de T5 (dessin D. Barraud).

quelques cendres assez régulièrement. Ainsi cette différence serait-elle tout à fait artificielle, due à une intervention humaine et non à un remplissage naturel différent du niveau VII. De même les ossements retrouvés étaient plus proches du rebord est que du rebord ouest.

Les niveaux VIII à XVI. Une série de niveaux particuliers à chaque tranchée fut dégagée. Il serait fastidieux d'entrer ici dans les détails. Notons tout de même : une couche d'effondrement de grave en T5 (C. VIII), une couche de cendres très importante dans le fond du fossé en T5 (C. X). Le niveau vierge [c'est-à-dire la grave (C. XVI)] est d'une couleur rouge. Elle renferme de nombreux rognons de silex.

La fouille planimétrique des zones T1 et T6 a permis de mettre en évidence, dans les niveaux les plus profonds, des amas d'ossements d'animaux : 86 restes dont 68,18 % de Bos Taurus brachyceros, 9, 09 % de Suides et 22,70 % de Cervus elaphus [8] ; ou des amas de céramique, fragments de grosses jarres (T6 - fig. 6) semblant accréditer l'idée d'utilisation du fossé en dépotoir peu après son creusement.

De même, le dégagement progressif du niveau III A nous a amené à considérer qu'il n'était plus possible de parler de fossé d'enceinte à l'époque des hommes de Moulin-de-vent. Il ne s'agissait plus que d'une légère dépression (30 cm maximum) résultat du tassement des terres à l'intérieur du fossé Matignon, dépression qui fut probablement utilisée comme dépotoir (fig. 7).

2. Le secteur II.

C'est au cours de la deuxième campagne de fouilles (1980), qu'est ouvert le secteur II en avant du grand fossé néolithique.

2.1. Structure du fossé II.

Après un décapage rapide des terres végétales, un deuxième fossé, beaucoup plus étroit que le précédent, est dégagé. Il est grossièrement orienté nord-ouest - sud-est et n'est donc pas tout à fait parallèle au fossé I. Légèrement courbe, il semble d'ailleurs vouloir aller recouper celui-ci. La fouille du secteur III en 1981 a permis de vérifier qu'en fait il s'achève à proximité du chemin rural. Il est profond de 60 à 70 cm à son extrémité nord (secteur II), de 30 à 40 cm vers le milieu, et vient se terminer en cuvette dans le secteur III. Taillé dans la grave naturelle, sa forme est tantôt arrondie en forme de U, tantôt en forme de V. Son comblement est exclusivement naturel. Il s'agit d'un limon orange très fin. Il est le résultat des ravinements, des glissements de grave, et de la stagnation de l'eau dans cette excavation.

2.2. Observations stratigraphiques.

Il est difficile de proposer une datation précise. Très peu de mobilier archéologique a été extrait du fossé II : quelques éclats de silex, un ou deux grattoirs et quelques éléments de céramique néolithique. L'élément stratigraphique le plus satisfaisant est fourni par des structures de l'Age du Fer qui se sont implantées sur la parcelle concernée. Quelques trous de poteau traversent le remplissage du fossé et une fosse (dépotoir ?) en a même surcreusé une partie. Ces détails nous permettent donc d'affirmer que le fossé II était comblé à la fin du Premier Age du Fer.

3. LE SECTEUR III.

La dernière année de fouille s'est surtout attachée à une meilleure connaissance des structures protohistoriques. Toutefois, outre l'achèvement de la fouille du fossé II, une nouvelle excavation est apparue à l'extrême ouest du chantier. Il s'agit d'un nouveau fossé.

3.1. Structure du fossé III.

Celui-ci est plus étroit que le premier mais nettement plus

8. D. Barraud. Le Néolithique du Pétreau à Abzac, p. 214. Études réalisées par Pierre Caillat.

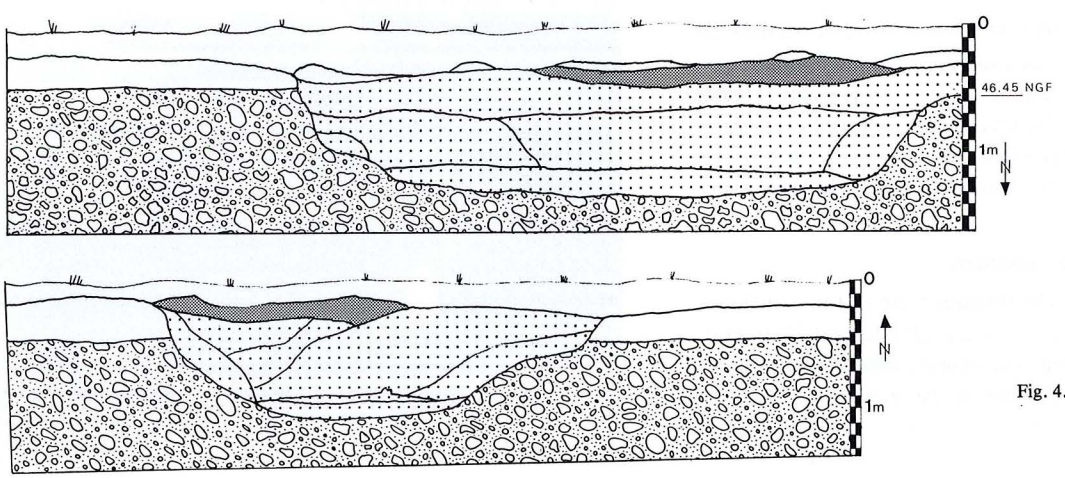

Fig. 4. — Horizons chronologiques : en pointillé, niveaux Matignons ; en noir, niveaux Moulin-de-Vent.

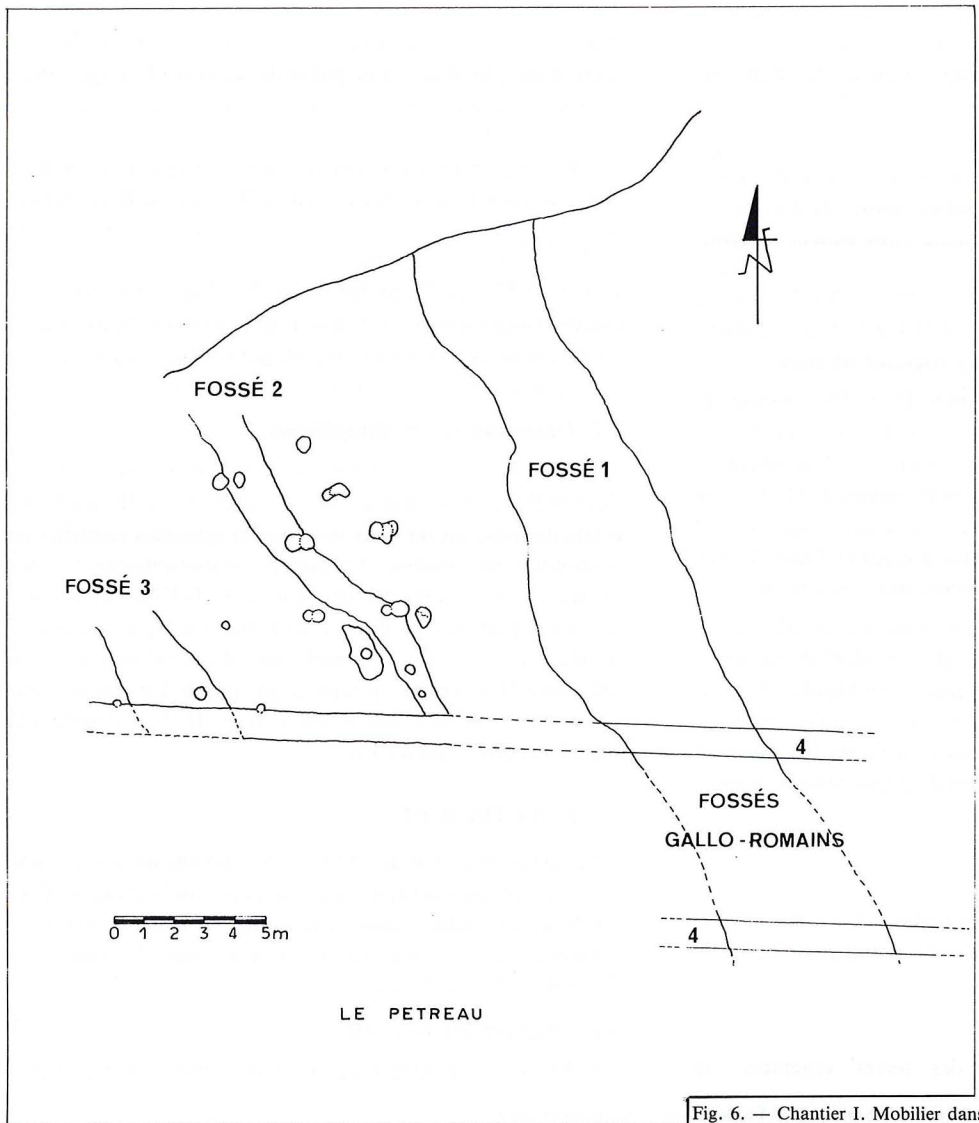

Fig. 5. — Plan général des structures découvertes sur le chantier I.

profond. Il se poursuit sous le chemin rural et au-delà au sud. Il a la forme d'un V. Le fond est légèrement aplati. Son comblement est naturel comme le fossé II. Il s'agit-là aussi d'un limon orangé-ocre ; les niveaux du fond de l'excavation étaient nettement plus graveleux, résultat une fois de plus des ravinements et glissements successifs des graves le long des bords du fossés.

3.2. Observations stratigraphiques.

Très peu de mobilier archéologique a été extrait : quelques éclats de silex et une anse de jarre probablement Matignon. Difficile donc de proposer une origine néolithique pour ce fossé. Toutefois, il est à noter là aussi que des trous de poteau et quelques fosses de l'Age du Fer se sont implantés au-dessus.

Fig. 6. — Chantier I. Mobilier dans le fossé I. - Niveaux Matignons. - Secteur 1 - T 6. (Cliché D. BARRAUD.)

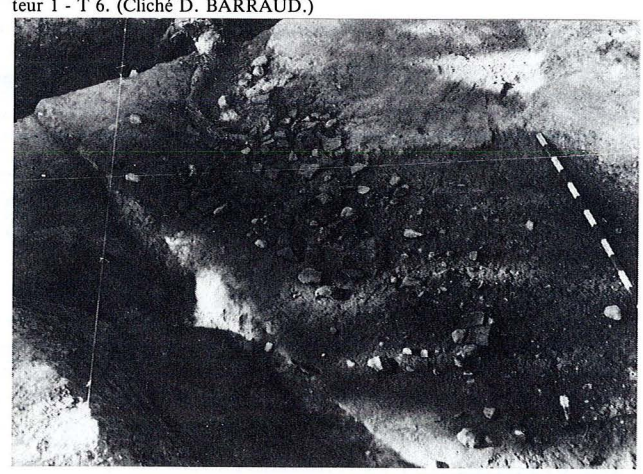

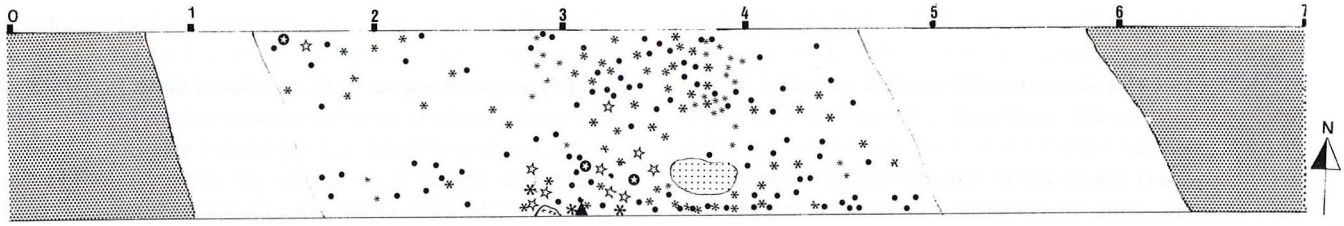

Fig. 7. — Tranchée 3 - chantier I. Relevé planimétrique du mobilier recueilli à – 0,50 m. En grisé les bords du fossé ; au centre la couche 3, sur les bords la couche 4.

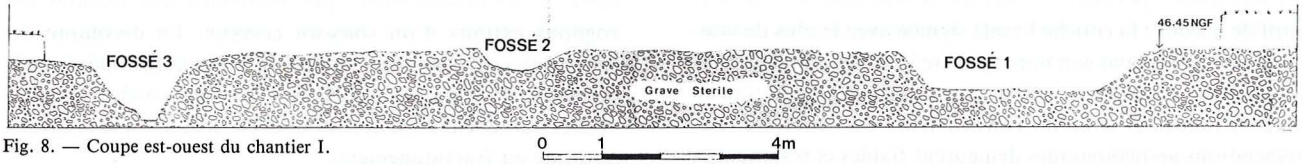

Fig. 8. — Coupe est-ouest du chantier I.

Le fossé s'était donc comblé naturellement quand les hommes de l'Age du Fer se sont installés dans ce secteur.

4. UNE TRIPLE ENCEINTE NÉOLITHIQUE ? (fig. 8)

Au vu des résultats de ces trois campagnes de fouille, le gisement néolithique du Pétreau semblerait avoir connu une triple enceinte. Toutefois si le fossé I est sans conteste néolithique, aucun élément ne permet de dater les deux autres.

Le fait qu'ils aient été déjà comblés naturellement à l'Age du Fer incite à remonter très haut leur date de creusement. Mais aucun élément à l'heure actuelle ne peut trancher définitivement la question. Il apparaît aussi difficile d'affirmer que même étant tous trois néolithiques, ils soient contemporains.

5. LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE MATIGNONS ET MOULIN-DE-VENT DE L'ENCEINTE DU PÉTREAU (GIRONDE)

Bien que de nombreux indices attestaient, dans le Libournais [9], les influences des ensembles traditionnels de Saintonge, le gisement du Pétreau affirme désormais sans ambiguïté l'implantation de groupes humains réunis autour de conventions identiques aux modèles du centre-ouest de la France, non seulement au niveau de la structure archéologique illustrée par l'enceinte de fossés mais également, et avant tout, sur l'ordre des modes décoratifs de la production céramique et sur les gestes techniques restitués par l'analyse de l'industrie lithique.

L'enceinte du Pétreau a révélé un matériel archéologique relativement abondant, sur une faible portion du système de fossés, et dépasse ainsi largement tous les inventaires régionaux dressés dans un passé récent. Par voie de conséquence, les études consacrées aux sociétés domestiques du IV[e] millénaire av. J.-C. dans le nord de l'Aquitaine s'en verront sensiblement modifiées.

Nous nous attacherons ainsi, après une description préliminaire des vestiges, à reprendre une lecture du Groupe de Roanne défini dans les années soixante, à différencier la part des séries Matignons de celles du Moulin-de-Vent récent. De nouvelles définitions appliquées à la périodisation du Peu-Richardien viendront enfin caler les repères chronologiques de ce Néolithique récent, de moins en moins périphérique aux sources d'émission charentaises.

Cependant, avant de s'engager dans le détail du corpus, il paraît bon de souligner les conditions de découverte des objets. Il ne s'agit pas de s'apesantir sur les conditions d'enregistrement du sauvetage mais d'expliciter brièvement au lecteur les raisons pour lesquelles certaines unités lithologiques seront utilisées et d'autres abandonnées, dans une perspective chronologique ; en d'autres termes de discuter de la validité des couches archéologiques en tant qu'ensembles archéostratigraphiques.

Une constatation s'impose dans l'état de nos connaissances : on ne saurait mettre au point une périodisation d'un complexe artisanal traditionnel (la production céramique) sur la base d'une stratigraphie relevée au creux d'un fossé d'enceinte. Il semble en effet téméraire d'affirmer que la sédimentation en cause réunit les conditions d'un ou plusieurs « ensembles clos » ou que le comblement s'effectua sur une dynamique semblable à celle décrite pour telle grotte ou abri-sous-roche. Nous ignorons les modalités du remplissage des fossés, c'est-à-dire les parts naturelles et anthropiques des accumulations. Recreusements partiels, amas/dépôts d'ossements ou de récipients, sépultures organisées/désorganisées participent tour à tour à cette complexi-

9. A. Coffyn, B. Ducasse. La civilisation du Peu-Richard dans son expansion méridionale, dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais,* t. XXX, n° 105, 1962, p. 79-90.

fication des paramètres en jeu [10]. Le caractère détritique prêté aux accumulations ne permet plus d'expliquer ces « anomalies ». La succession des couches verticales ne renvoie pas à un modèle géologique ; les témoins découverts dans les niveaux supérieurs ne sont pas de facto les plus récents. Dans ce cas, ils furent véhiculés à partir de la surface de l'enceinte, dans un deuxième ou troisième temps. Des remontages opérés sur des vases « éclatés » entre tous les niveaux stratigraphiques, voire entre fossés distincts, illustrent parfaitement le handicap lié à ce type de gisement.

Cette vision pessimiste n'occultera pourtant pas un fort outil de travail : la couche basale signale avec le plus de vraisemblance (et quand son homogénéité lithologique est observée, comme ce fut le cas au Pétreau...) une sédimentation en rapport immédiat avec les constructeurs de l'enceinte. Les associations archéologiques demeurent fiables et résument, à l'évidence, les plus anciens vestiges matériels.

Pour cela, nous conserverons seulement deux ensembles archéostratigraphiques dans le cours de l'étude. Ils réuniront plusieurs couches sédimentologiques observées à la fouille. Le premier ensemble renvoie à l'occupation Matignons au sens large, pour une durée indéterminée, et regroupe les couches 6-7, 5, 8-9, 4. La seconde synthèse (couches 3, 2, 1) restera marquée par l'apparition des céramiques Moulin-de-Vent, inconnues dans les niveaux sous-jacents, piégées dans une dépression largement comblée par les témoins des activités humaines/naturelles antérieures (fig. 4 et 7). S'il est vrai que l'exclusion des tessons MdV plaide en faveur de la distinction opérée, les niveaux supérieurs conservent bien entendu les signes de la production Matignons, justifiant les réserves formulées autour d'une stricte lecture verticale (évolutive) des associations archéologiques.

5.1. Analyse descriptive des vestiges archéologiques Matignons.

L'industrie lithique (tableau n° 1).

Au niveau des gestes techniques, l'industrie lithique se partage entre débitage du silex, polissage des haches et mise en forme des instruments de mouture.

La taille du silex s'est faite à partir d'un matériau local abondant dans le substrat graveleux et recueilli sous la forme de galets de moyennes dimensions. Les couleurs sont majoritairement sombres (noir). Le faible volume des galets bruts n'a guère permis un débitage lamellaire. Plus précisément, les lames destinées à la coupe des plantes non ligneuses présentent des modules inférieurs aux séries reconnues sur des gisements contemporains, bénéficiant de rognons de plus grande taille. Toutefois, ce léger handicap n'aura pas bouleversé la chaîne opératoire ; nous en voulons pour preuve l'identification de micro-polis d'usage sur les zones actives de simples éclats. Comme à Saint-Laurent-de-la-Prée, l'analyse tracéologique, décevante dans l'étude fonctionnelle des outils, souligne avantageusement un trait d'adaptation technique et la plausible participation d'éclats dans un outil composite destiné à la fauche de plantes non ligneuses (analyses effectuées grâce à la collaboration et aux conseils de H. Plisson, Centre de Recherches Préhistoriques, Université de Paris I).

Ces mêmes galets roulés, aussi nombreux soient-ils, ne peuvent malheureusement pas prétendre aux qualités des rognons extraits d'un sous-sol crayeux. Le décompte des « cassons » illustre bien les tests préliminaires opérés pour connaître l'état du futur nucléus. Un grand nombre de galets éclatés paraissent ainsi abandonnés en raison d'une mauvaise aptitude au fractionnement.

D'une façon équivalente, les percuteurs sur galets de quartz paraissent anormalement représentés. Là encore, leur abondance naturellement attestée dans la terrasse de graves du plateau du Pétreau explique raisonnablement l'anomalie.

En résumé, le débitage du silex au moyen d'un percuteur dur n'aura produit qu'un outillage sur éclats larges ; de rares séries d'éclats lamellaires ne parviennent pas à équilibrer l'absence de vraies lames. Un seul nucléus (fig. 9, n° 9) laisserait supposer un véritable fractionnement lamellaire, plutôt restreint, mais qui ne surprendrait pas en définitive.

L'origine locale du matériau doit cependant être modulée pour les quelques fragments de haches polies. Si un exemplaire en roche dure suggère effectivement un transport plus lointain (encore faut-il tempérer ce point de vue en reconnaissant l'existence de galets exotiques charriés par l'Isle, en

	C 6/7		C 5		C 8/9		C 4	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Eclat	177	71	0	—	346	72,2	353	82
Eclat lamellaire	10	4	0	—	8	1,7	19	4,4
Lame, Lamelle	0	—	0	—	4	0,8	2	0,5
Nucleus	11	4,4	0	—	19	3,9	6	1,4
Casson	31	12,5	0	—	58	12,1	14	3,2
Grattoir	7	2,8	0	—	12	2,5	25	5,8
Perçoir	0	—	0	—	3	0,6	1	0,2
A.T.T.	2	0,8	0	—	3	0,6	1	0,2
Hache polie (fragm.)	1	0,4	4	36,4	0	—	2	0,5
Percuteur (quartz)	9	3,6	7	63,6	24	5	6	1,4
Meule (fragm.)	1	0,4	0	—	2	0,4	1	0,2

Tableau n° 1 : Distribution de l'industrie lithique suivant la situation stratigraphique.

10. C. Boujot. Les restes humains : leur considération dans la problématique des enceintes néolithiques, dans *Bull. du Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques,* n° 13, 1985, p. 15-21.

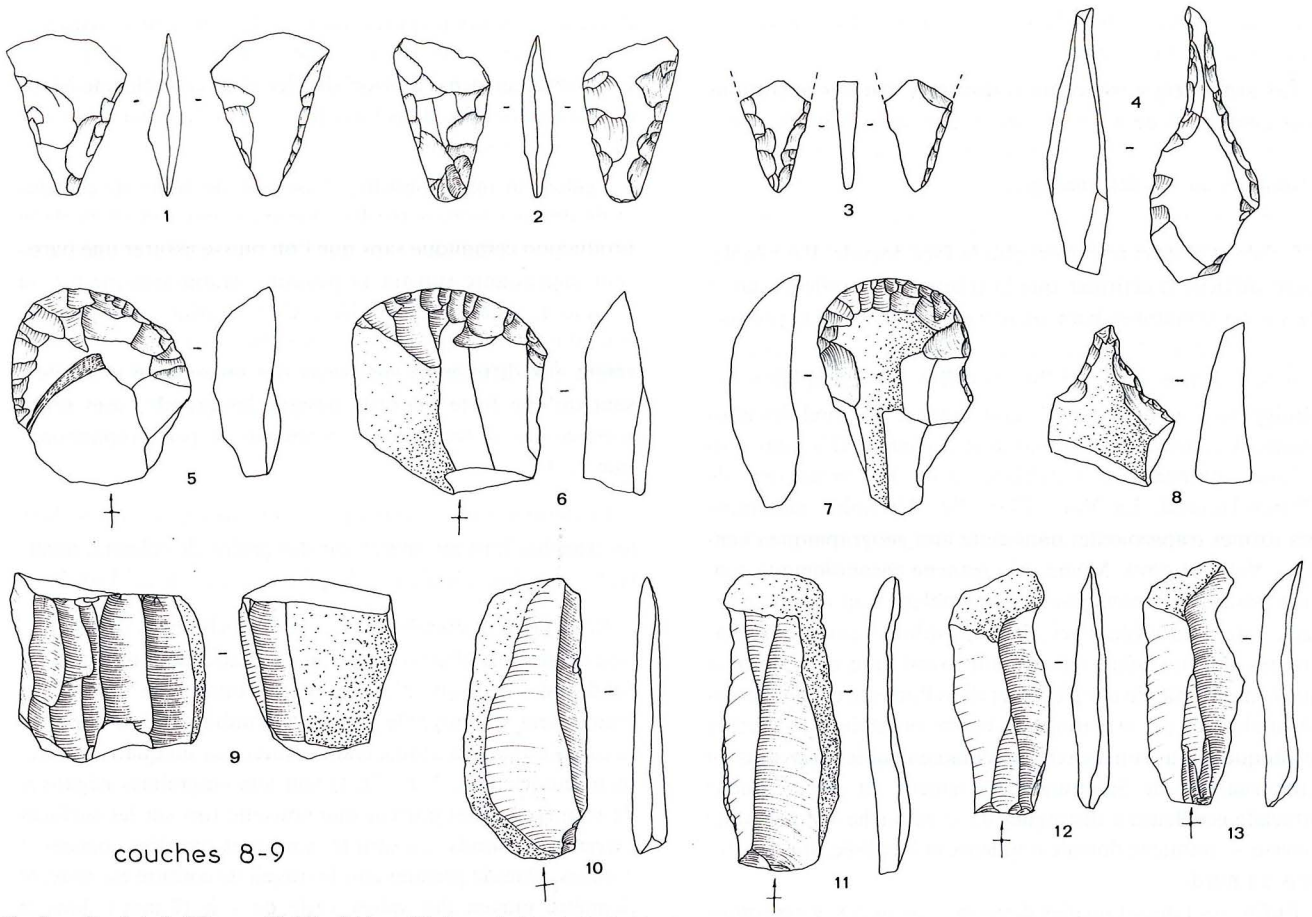

Fig. 9. — Enceinte du Pétreau - Mobilier lithique (Matignons). (Dessin S. CASSEN.)

provenance du massif primaire du Limousin [11]), les silex clairs employés dans leur fabrication font intuitivement penser aux roches siliceuses du Bergeracois. Il serait dangereux d'en affirmer davantage sans les analyses pétrographiques indispensables.

Meules dormantes et broyeurs furent extraits de blocs de grès, matériaux géologiquement en place dans l'environnement immédiat. La banalité des fragments interdit un quelconque classement typologique. Soulignons une nouvelle fois cette extrême fragmentation des pièces au sein des remplissages des fossés d'enceintes alors que leur état initial et leur emploi ne les portent guère vers des cassures accidentelles.

Les types d'outils offrent une panoplie bien monotone. Les grattoirs dominent sans conteste et sont pris sur de gros éclats aux fréquentes plages de cortex (fig. 9, nos 6, 7) comme parfois sur des produits d'un débitage plus fin (fig. 9, n° 22). Les retouches régulières dessinent des fronts curvilignes sans denticulation. La fréquence des outils ne varie pas de manière significative selon le positionnement stratigraphique en dépit d'indéniables variations dans les volumes respectifs des unités sédimentaires. Constatons un accroissement du nombre des grattoirs dans la couche 4 en relation logique avec l'intensité du débitage.

Les perçoirs, quant à eux, sont rares et seulement présents dans la poche d'effondrement des graves qui surmontaient le fossé. Les nos 4 et 8 (fig. 9) témoignent néanmoins de morphologies bien distinctes. Alors que le premier est élancé et finement mis en forme, le second se rapproche singulièrement, par son aspect trapu, des individus dits « Moulin-de-Vent » de Saintonge et du Cognaçais. Malgré leur appellation équivoque, de tels outils restent indatés ; la dernière tentative d'analyse [12] ne résout pas le problème. La position chronologique tardive revendiquée par l'auteur oublie la

11. J. Roussot-Larroque. Artenac aujourd'hui : pour une nouvelle approche de l'Énéolithisation de la France, dans *Revue Archéologique du Centre,* t. XXIII, vol. 2, 1984, p. 135-196.

12. C. Scarre et G. Morris. Computerised analysis of the shapes of a class of Prehistoric stone tools from the West-Central France, dans *Computers Applications in Archeology,* 1981, p. 83-92.

prise en compte des découvertes peu contestables de l'enceinte des Matignons.

Les armatures à tranchant transversal, par des opérations plus complexes de mise en forme, par des variations possibles autour d'un même schéma technique de base, se prêtent volontiers au jeu des analogies.

Celles du Pétreau sont prises sur éclat ; la retouche est bifaciale et plate et tend à envahir la face dorsale. Il est également difficile d'affirmer que la triangularité reflétée par le dessin des armatures demeure le trait dominant de la production du Pétreau. La série est statistiquement inefficace pour conclure. En revanche, si l'on se réfère aux exemplaires des Matignons I ou du Lidon, la convergence des modules nous engage à considérer le fait comme pertinent. D'autant plus qu'une comparaison graphique avec les armatures de Champ-Durand, La Voie, Étauville, détermine nettement des formes trapézoïdales dans cette aire géographique (Vendée - Val-de-Loire). Même si la tranche chronologique évoquée pour ces derniers gisements semblera trop récente pour faire valoir les différences, les oppositions restent trop flagrantes pour un même type d'outil. Ainsi, plus convaincante que la morphologie des pièces (et dans l'attente d'une typologie analytique des armatures du centre-ouest de la France) la technique du façonnage relie indéniablement les individus du Libournais et de Saintonge. Autrement dit une retouche bifaciale écailleuse à distinguer de la retouche semi-abrupte inverse + retouche dorsale écailleuse et localisée, sur les sites plus au nord.

Enfin, les lames-faucilles dessinées sur la fig. 9 reproduisent les exemplaires les mieux réussis. Plusieurs spécimens sont marqués des polis d'utilisation consécutifs à la coupe des plantes non ligneuses, le fameux lustré des céréales (plantes d'eau, tiges des céréales...). Aucune pièce n'a subi de retouches de renforcement, ni sur la partie active ni sur le dos, souvent cortical. Par contre, les éclats lamellaires n^{os} 18 et 19 laissent entrevoir sur le fil du tranchant une microdenticulation finement et régulièrement disposée. La denticulation des lames Peu-Richardiennes détermine, on le sait, des résultats plus grossiers en liaison probable avec des applications fonctionnelles dissemblables.

La production céramique.

Les pâtes employées doivent être rangées en quatre catégories distinctes selon la nature des inclusions. La majorité des tessons sont ainsi « dégraissés » par de nombreux grains de quartz roulés, dont les tailles peuvent aisément atteindre 10 mm au sein des grands vases de stockage. L'isométrie irrégulière suggère une argile peu préparée, utilisée telle quelle pour la confection des récipients.

Plusieurs tessons d'une céramique fine (épaisseur moyenne de 5 mm) semblent, par ailleurs, dicter l'emploi d'une terre mieux préparée, où les grains de quartz fréquents mais calibrés offent une trame régulière d'inclusions. L'observateur pense à priori déceler pour ce sable une introduction volontaire dans l'argile pure, exploitable naturellement sur le gisement.

Également intentionnelle, l'insertion de balles de céréales et de débris végétaux (paille...) marque environ 10 % de la production céramique sans que l'on puisse assurer une partition intéressante suivant la position stratigraphique (*cf.* la « minceur » des séries étudiées). Cette pratique ne paraît pas non plus s'être limitée à des contenants particuliers si l'on se réfère aux différentes épaisseurs des tessons, en reconnaissant qu'une forte majorité désigne les grands vases (mais n'est-ce pas là soulever un problème de perte taphonomique ?...).

Le dernier groupe technique réunit quelques tessons dont les tranches laissent apercevoir des grains de calcaire, anguleux, sans doute intégrés à la pâte après avoir été broyés.

Nous ne nous étendrons pas sur les techniques de fabrication sinon pour observer le détail des étapes du montage d'un fond plat : le disque d'argile est couronné d'un boudin sur lequel vient s'appuyer le premier colombin étiré de la paroi, la cohésion de l'ensemble étant assurée par un quatrième élément modelé (fig. 2, n° 7). Quant aux empreintes négatives de vanneries, elles portent une nouvelle fois sur les surfaces externes des fonds. Ce sont les variantes spiralées cousues et cordées. Dans le premier cas, le travail de couture est serré, le diamètre moyen des spires varie de 7 à 12 mm ; dans le deuxième cas, le cordage est à deux torons, effectué dans le sens inverse de celui des aiguilles d'une montre [13]. L'utilisation de claies de vanneries pour aider à la fabrication des grands vases de stockage reste une hypothèse indémontrable, et certainement peu économique...

Les traitements de surfaces paraissent excellents. Bien que de nombreux tessons aient subi une forte altération de leur surface, certains exemplaires conservés dans de meilleures conditions d'enfouissement témoignent d'un polissage soigné des parois, quelle que soit la catégorie morpho-fonctionnelle.

Tout aussi réussie, la cuisson a indéniablement contribué à la qualité des produits. Malgré les phénomènes de détérioration évoqués plus haut (humidité permanente, acidité des graves...), la dureté des poteries est remarquable. Les atmosphères de cuisson sont majoritairement oxydantes. Les couleurs grises à noires n'excluent évidemment pas le classique « coup de feu » ou bien encore l'enfumage qui, en moins d'une minute, noircit une belle surface de couleur ocre, par apport de feuilles vertes et de paille sur les parois encore brûlantes.

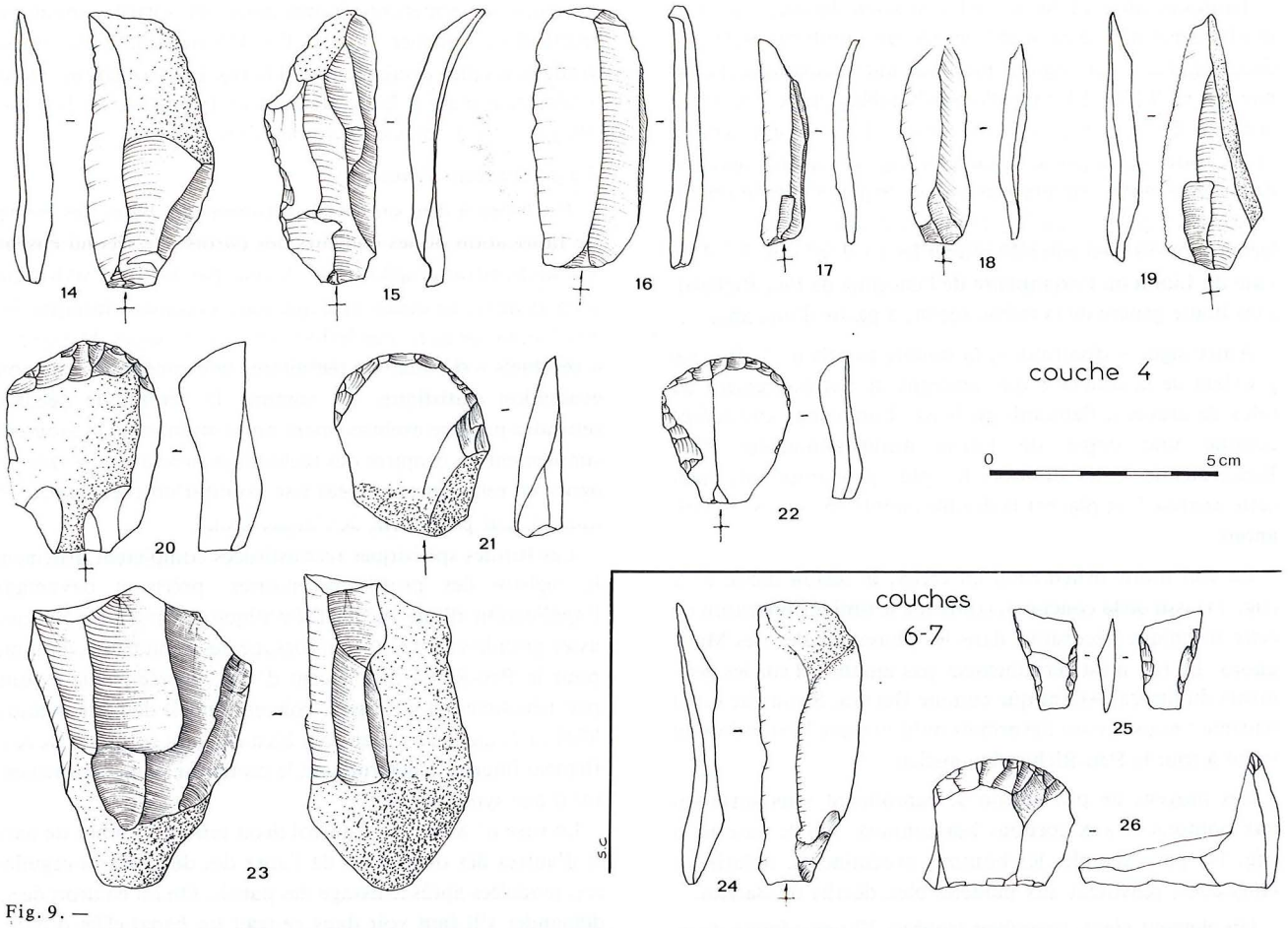

Fig. 9. —

	COUCHES			
	C 6/7	C 5	C 8/9	C 4
Tesson	121	38	306	353
Fond plat	5	10	12	7
Fond plat débordant	1	0	0	4
Fond plat aplati	0	0	0	2
Bord droit	3	0	0	2
Bord éversé	5	1	6	4
Bord rentrant	0	0	0	1
Epaulement	1	0	1	0
Double cupule	0	0	1	0
Bouton	1	0	4	4
Anse rubanée	0	0	2	1
Cordon	1	0	0	0
Vannerie	4	1	3	3

Tableau n° 2 : Distribution quantitative de certains caractères typologiques de la production céramique suivant la situation stratigraphique.

Les formes peuvent être sphériques, tronconiques. Plus précisément, soulignons quelques détails typologiques : dans la couche basale, un tesson fin à épaulement marqué (fig. 1, n° 3) nous convaint de retenir dans le même horizon chronologique les vases n° 1 et n° 6 (fig. 1), malheureusement dégagés du fossé par la seule pelle mécanique. Également dans le comblement inférieur (couches 6-7), un vase à carène et col haut (fig. 1, n° 10) révèle un type de vase encore peu recensé dans le répertoire céramologique Matignons. Le profil de la grande jarre n° 19 (fig. 2) est aussi peu commun. Il s'agit d'un récipient de stockage (liquides) parfaitement achevé dont la base plane est marquée d'une empreinte de sparterie ; il fut recueilli brisé au fond du fossé. Bien que le profil soit reconstitué de manière satisfaisante, un doute plane sur la position exacte des anses à ensellement médian. En l'absence de véritables connexions, la similitude des qualités des pâtes, des traitements de surface, cumulées à la courbure des parois supportant les anses, autorisent la reconstitution proposée ici.

13. H. Balfet. Examen d'empreintes de vanneries sur des poteries néolithiques charentaises. Les camps néolithiques des Matignons à Juilliac le Coq, dans *Gallia-Préhistoire,* 1966, IX, p. 242.

Toujours au sein de la sédimentation basale, les rares motifs décoratifs se caractérisent par une application de cordons réguliers, curvilignes, mais sur une thématique inconnue. Le n° 9 (fig. 10) rappellera inévitablement le vase tronconique de la couche 4 de Montagan I, avec son cordon arqué, isolé sur la panse [14]. Le n° 8 (fig. 10) se distingue par un pseudo-moyen de préhension sur lequel s'appuie un fin cordon oblique ; les analogies vraisemblables sont rares ; le lecteur pourra bien entendu retenir les cordons sous bord du vase du Lidon ou l'exemplaire de l'enceinte de Peu-Richard, sans doute généré de la même façon, à partir d'une anse [15].

Autre signe « décoratif », la double-cupule n° 7 (fig. 10) provient de la couche 8 qui témoigne de l'effondrement du talus de graves à l'aplomb du fossé. Longtemps considérée comme une copie de l'anse anthropomorphe Peu-Richardienne [16], les données les plus probantes infirment cette analyse [17] et placent la double cupule en contexte Matignons.

Le seul motif ornemental en creux, le tesson incisé n° 9 (fig. 11) issu de la couche 4, confirme le timide apparition de cette technique décorative dans les phases finales des Matignons. Le fait n'est certainement pas inhabituel sur les gisements du littoral Atlantique comme Barzan, Semussac ou la Sauzaie ; nous savons désormais qu'il présage l'extension du traité à tout le Peu-Richardien ancien.

Les moyens de préhension se cantonnent sans surprises aux boutons et aux cordons horizontaux. Sur le vase n° 4 (fig. 11) par exemple, les boutons proéminents, aplatis ou languettes, renvoient aux modèles bien décrits de Barzan.

Un élément vient cependant troubler l'homogénéité de ce premier ensemble (n° 17, fig. 11). C'est un disque aplati, en relief, lissé, dont on connaît de semblables répliques dans le MdV de Montagan II. La discussion finale tentera de comprendre cette exception en admettant ou en n'admettant pas ici une banale intrusion stratigraphique.

5.3. Analyse descriptive des vestiges archéologiques Moulin-de-Vent.

L'industrie lithique.

Les niveaux supérieurs du comblement mêlent les témoignages Matignons et Moulin-de-Vent, voire Bronze Ancien si l'on tient cas du vase n° 2 (fig. 15). Pour cela, il semble logique de reconnaître des armatures perçantes (n° 21 à 23, fig. 13), foliacées ou à pédoncule et ailerons. Quant aux modules les armatures tranchantes, ils varient singulièrement, du « tranchet » (n° 1, fig. 13) aux silhouettes trapézoïdales les plus affaissées (n^{os} 17, 18). La retouche est majoritairement plate et bifaciale mais un type de retouche semi-abrupte affecte plusieurs exemplaires.

La production céramique.

Il y a peu à dire sur les constitutions des pâtes, les modes de fabrication ou les couleurs des parois. Ce second ensemble archéostratigraphique ne forme pas un bloc stylistique homogène et, au même titre que pour l'industrie lithique, les confusions seraient inévitables avec les vestiges Matignons « résiduels » si l'analyste tentait une quelconque sériation ou évaluation statistique. En somme, la céramique décorée retiendra presque exclusivement notre attention. On ajoutera simplement au chapitre des techniques ornementales que les lignes en relief furent créées par rajout d'un filet de pâte et non pas par pincement de l'argile molle.

Les formes sphériques reconstituées complètent utilement le registre des profils inventoriés, précisant davantage l'application d'une même thématique décorative pour une assez grande variété morphologique des contenants. Comme pour le Peu-Richardien récent d'Ors, les récipients à fond plat bénéficièrent des signes conventionnels de la décoration MdV. Les anses en ruban sont bien entendu exemptes de renflement interne et déterminent le centre du système ornemental (l'axe symétrique).

Le vase n° 8 (fig. 14), au col droit rétréci, produit de part et d'autres des ouvertures de l'anse des dépressions régulières, modelées après le lissage des parois. On est en droit de se demander s'il faut voir dans ce trait un banal effet d'étirement de la pâte pour assurer la jonction panse/anse ou si, au contraire, l'application digitale uniforme rétablit le motif de la double-cupule, avec une perte de signification.

Remarquons dès à présent le vase ovoïde n° 14, fig. 14 marquée par un double motif circulaire en relief, sur le diamètre maximum de la panse. Montagan II réserve, là encore, les analogies les plus flagrantes sur lesquelles nous reviendrons, tant reste troublante l'équivalence avec la double cupule.

Le n° 5 (fig. 15) présente un type de récipient tronconique déjà connu à Champ-Durand en Vendée, dans un cadre chronologique semblable [18]. Le tesson de panse n° 4 (fig. 14) demeure en tout point identique aux individus largement dénombrés dans le Peu-Richardien ancien maritime, du

14. C. Boujot, C. Burnez et S. Cassen. Premières notes sur les vestiges archéologiques du gisement de MONTAGAN, commune de MAINXE (Charente) dans Bull. du Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques, 1985, n° 13.

15. S. Cassen. Protohistoire du centre-ouest de la France au IV^{e} millénaire av. J.-C. Doctorat de l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), 1986.

16. C. Burnez. Le néolithique et le chalcolithique du centre-ouest de la France, Mémoire de la Société Préhistorique Française, t. XII.

17. M. Rouvreau. Les vases du groupe des Matignons à BARZAN (Charente-Maritime), dans Bull. Société Préhistorique Française, 69, 1972, fasc. 1, et aussi J.-P. PAUTREAU et al. 1974. L'habitat Peu-Richardien de la Sauzaie. Premiers résultats, Direction Antiquités Préhistoriques de Poitou-Charentes.

18. R. Joussaume. Le néolithique et le chalcolithique de l'Aunis et du Poitou occidental, dans son cadre atlantique, thèse, Université de Rennes I, 1981.

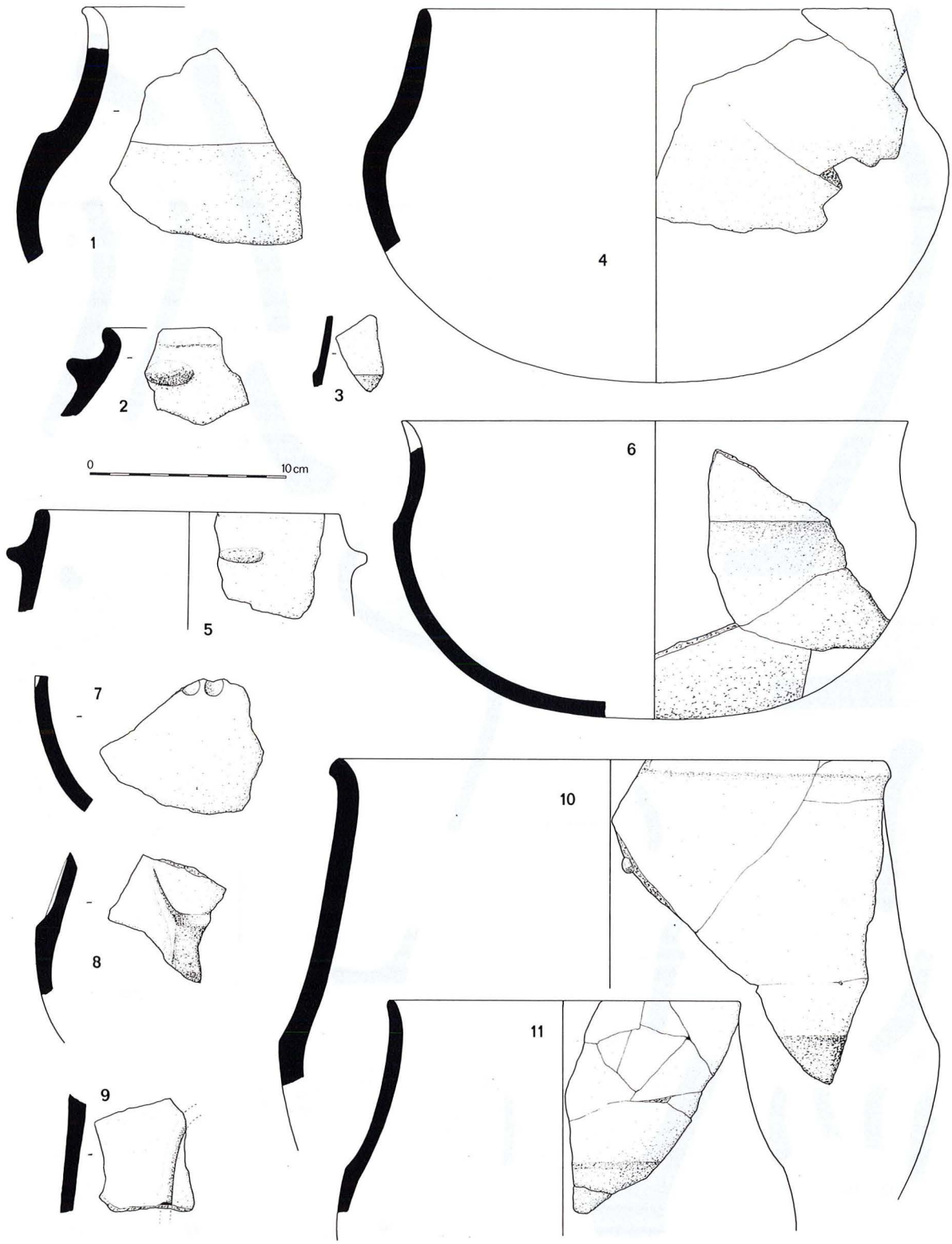

Fig. 10. — Enceinte du Pétreau. - *Couche 6-7 :* n^{os} 3, 8, 9, 10, 7. - *Couche 8-9 :* n^{os} 2, 4, 5, 11. - *Hors stratigraphie :* n^{os} 1, 6. (Dessin S. CASSEN.)

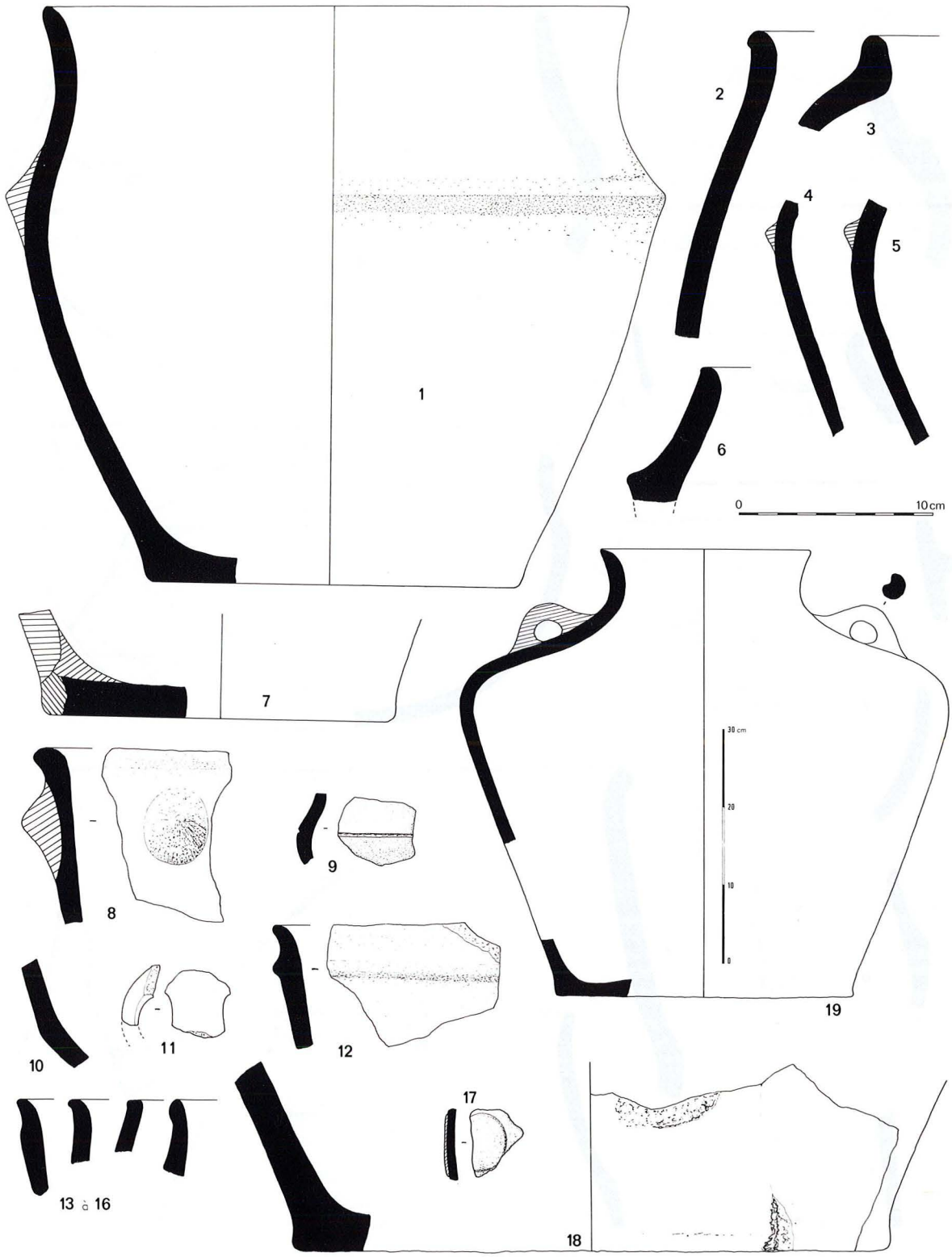

Fig. 11. — Enceinte du Pétreau. - *Couche 6-7 :* n^{os} 1, 7, 8, 10, 11. - *Couche 8-9 :* n^{os} 4, 5. - Couche 4 : n^{os} 2, 3, 6, 9, 17, 18. (Dessin S. CASSEN.)

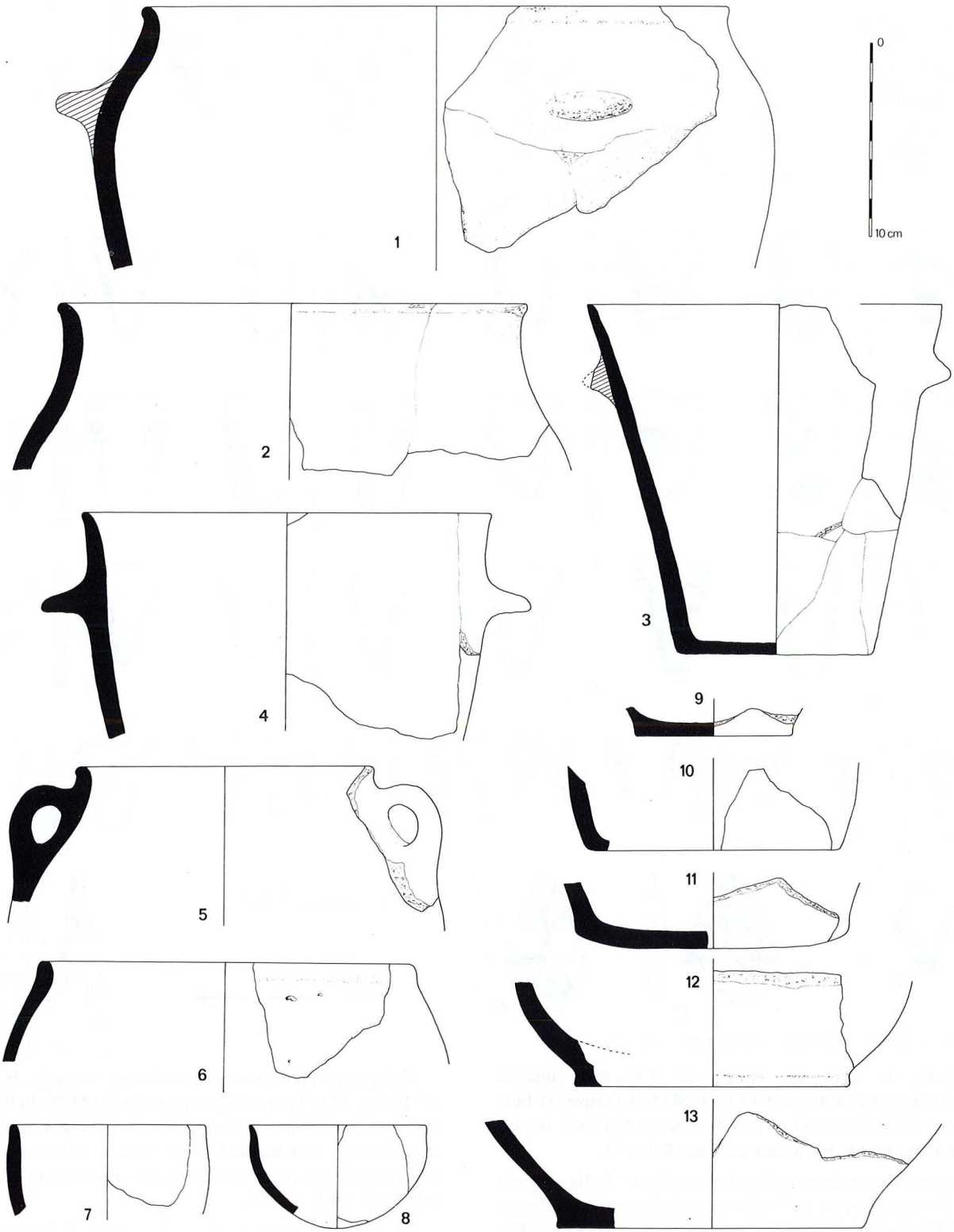

Fig. 12. — Enceinte du Pétreau. - *Couche 6-7 :* n^{os} 2, 3, 12. - *Couche 8-9 :* n^{os} 6, 9, 11, 13, 4. - Couche 4 : n^{os} 1, 5, 7, 8, 10. (Dessin S. CASSEN.)

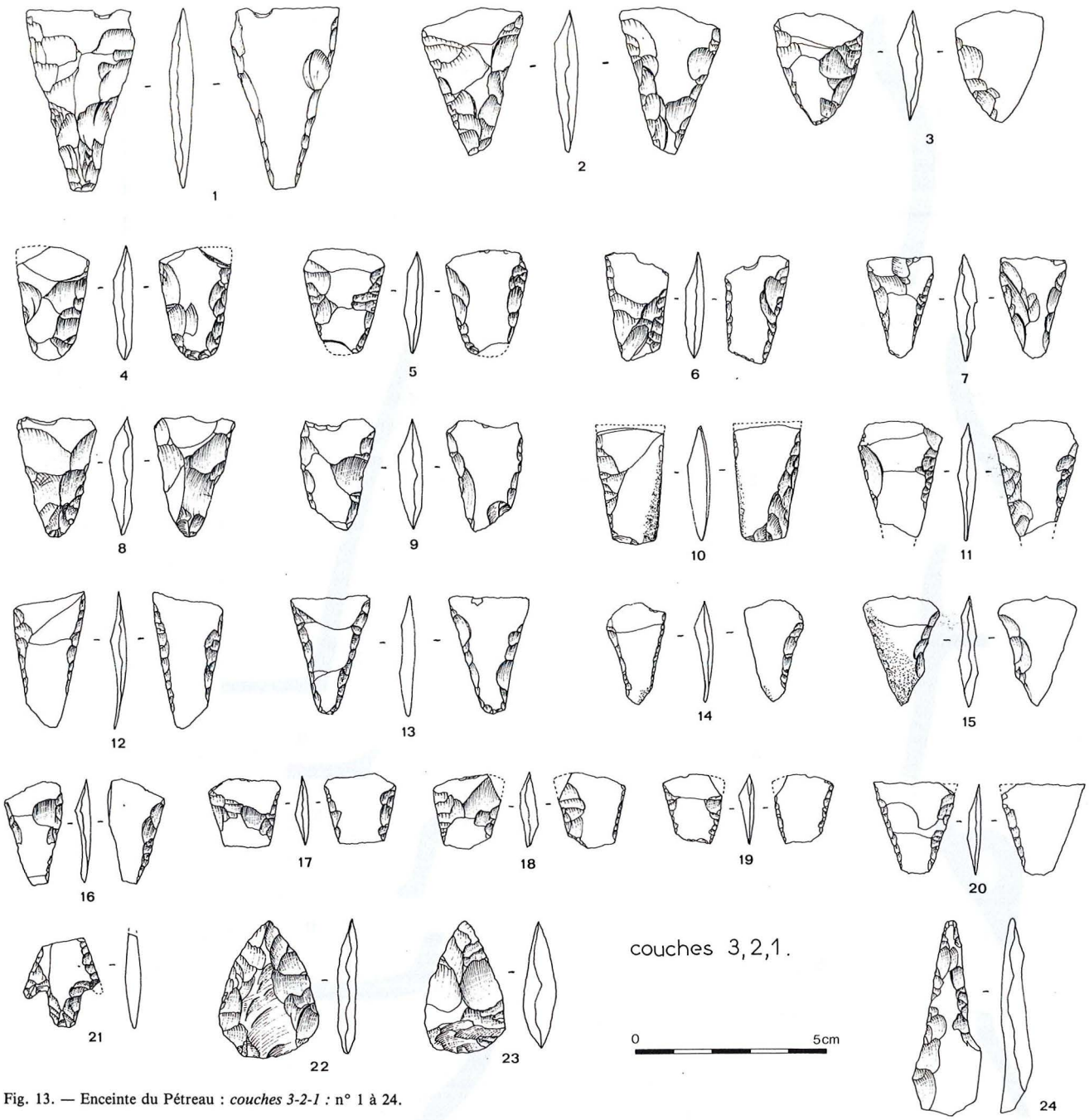

Fig. 13. — Enceinte du Pétreau : *couches 3-2-1 :* n° 1 à 24.

Magnou, au nord des marais de Rochefort, jusqu'à l'enceinte de Chez Reine. Une nouvelle fois preuve est faite des corrélations étroites entre PR ancien et MdV (*cf.* les tessons MdV dans le PR ancien de Chez Reine [19]).

Les motifs quadrangulaires imbriqués (n° 1, fig. 14) ont certainement surpris les fouilleurs mais les correspondances sont désormais parfaitement connues avec le Peu-Richardien final Saintongeais (grecques...).

Malheureusement trouvé hors de tout contexte, le tesson n° 11 (fig. 14) s'insère évidemment dans le MdV du Pétreau. En 1884, E. Échasseriaux restituait des vestiges céramiques découverts à Peu-Richard dont certains motifs décoratifs typiques (cercles et chevrons) étaient curieusement traités en relief (*id.* 1884, pl. IV).

Le vase tronconique n° 9 (fig. 15), ceinturé d'un cordon à section triangulaire, est interrompu par des languettes bifi-

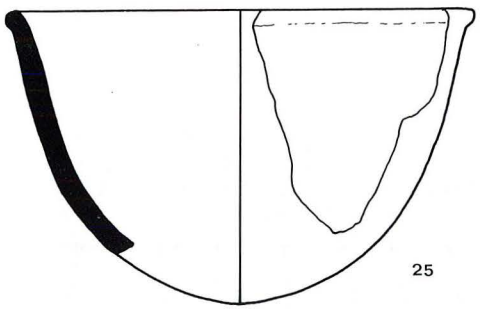

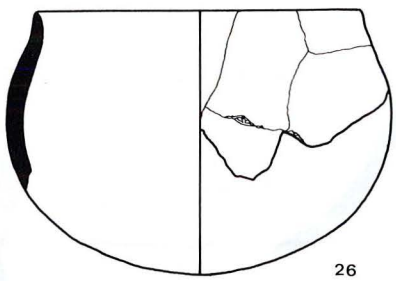

Fig. 13. — *Hors stratigraphie :* n° 25-26. (Dessin S. CASSEN.)

des, moyens de préhension inhabituels mais bien attestés dans le Matignons de Barzan, dans la couche B1 de Roucadour (Chasséen) [20] et plus loin encore dans le chasséen classique de la Roberte [21] mais seuls les récipients Moulin-de-Vent supportent l'application du cordon au tiers ou au quart supérieur de la panse, datant par ce fait l'individu du Pétreau.

5.4. Conclusions.

Le Pétreau s'inscrit dans un vaste semis d'enceintes protohistoriques repérées depuis la Loire (Vienne, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique) jusqu'en Charente-Maritime mais pour la première fois en Gironde. Certaines régions du centre-ouest de la France privilégiées par des conditions climato-pédologiques favorables et prospectées depuis de nombreuses années (Saintonge, Marais Poitevin) se signalent par d'impressionnantes concentrations. Il n'en reste pas moins vrai que le Libournais, et d'une manière générale toute la zone aquitanienne au contact des grandes vallées du Sud-Ouest, révéleront dans un avenir proche ce type de gisements. Des systèmes de fossés interrompus semblables sont ainsi décrits dans la région toulousaine (Saint-Michel-du-Touch). La haute antiquité de leur construction (C 14) et la datation relative opérée grâce à l'analyse des témoins céramiques chasséens autoriseront sans doute la prise en compte de ces données essentielles pour situer les découvertes du Pétreau.

Nous l'avons vu, les conventions de formes et de décors renvoient aux productions de Saintonge. La fondation de l'enceinte est à dater du Matignons. L'analyse radiocarbone (Gif : 70 :38 : 4400 ± 90 BP/ −3480 , −2895 av. J.-C.) ne semble cependant pas circonscrire cet épisode historique mais plus vraisemblablement l'étape postérieure Moulin-de-Vent. L'ennui, c'est que le comptage fut effectué à partir d'échantillons d'ossements des couches inférieures. Comme à Villegouge, comme dans les enceintes de Champ-Durand ou de l'Angle, les datations isolées, même effectuées sur des prélèvements issus des couches basales, peuvent ne pas correspondre aux résultats envisagés, parfois dans des proportions considérables et toujours par « rajeunissement » des évaluations. Il est toujours possible de faire valoir, pour le Pétreau, les conditions agressives du substrat...

Quoi qu'il en soit, en l'absence d'une véritable série d'analyse C.14, on retiendra la vraisemblance des critères typologiques invoqués pour conclure sur l'appartenance Matignons du matériel archéologique.

Bien que peu de formes de l'étape ancienne soient inventoriées ici, les rapprochements avec les tableaux de l'ancien Groupe de Roanne [22] paraissent évidents. Dans ce Groupe de Roanne, qui n'a plus lieu d'exister puisqu'il ne fait qu'amalgamer les productions Matignons et Moulin-de-Vent de Villegouge, A. Coffyn avait bien remarqué les affinités « chasséennes » des profils et points d'intersections (épaulements, carènes). Les analogies faisaient certes défaut dans les années soixante quand C. Burnez créa ce groupe culturel mais, aujourd'hui, la plupart des gisements du Matignons ancien (La Sauzaie, Bouhet, Pont d'Usson, Le Mourez, Le Lidon) rassemblent un répertoire de référence tout à fait probant.

Les vases à carène adoucie ou rupture de pente ou épaulement à peine marqués sous un col rétréci reflètent une phase plus récente, au Pétreau comme à Semussac ou bien encore aux Matignons. L'incision qui orne certains récipients, à leur diamètre maximum, est également un trait symptomatique de la transition vers le Peu-Richardien ancien qui développera cetre technique décorative du bassin de Rochefort aux rives de la Gironde.

La production Moulin-de-Vent rassemble ici l'essentiel des signes connus pour ce complexe céramologique que nous pensons pouvoir paralléliser avec le Peu-Richardien « maritime ». Ce fonctionnement synchronique impose une plus

19. J.-P. Mohen et D. Bergougnan. Le camp néolithique de Chez Reine à Semussac (Charente-Maritime), dans Gallia-Préhistoire, 1984, t. XXVII, fasc. 1, p. 26.

20. A. Niederlender, R. Lacam, J. Arnal. Le gisement néolithique de Roucadour. (Themines-Lot) III supplément à Gallia-Préhistoire, 1966, p. 33, n° 7.

21. A. Beeching. Introduction à l'étude des stades néolithiques et chalcolithiques dans le bassin du Rhône moyen, 1980. Thèse de 3e cycle, université Lyon II, p. 93, n° 9.

22. A. Coffyn. *Contribution à l'étude du Néolithique Girondin. La céramique du groupe de Roanne,* D.E.S. 1968, Université de Bordeaux.

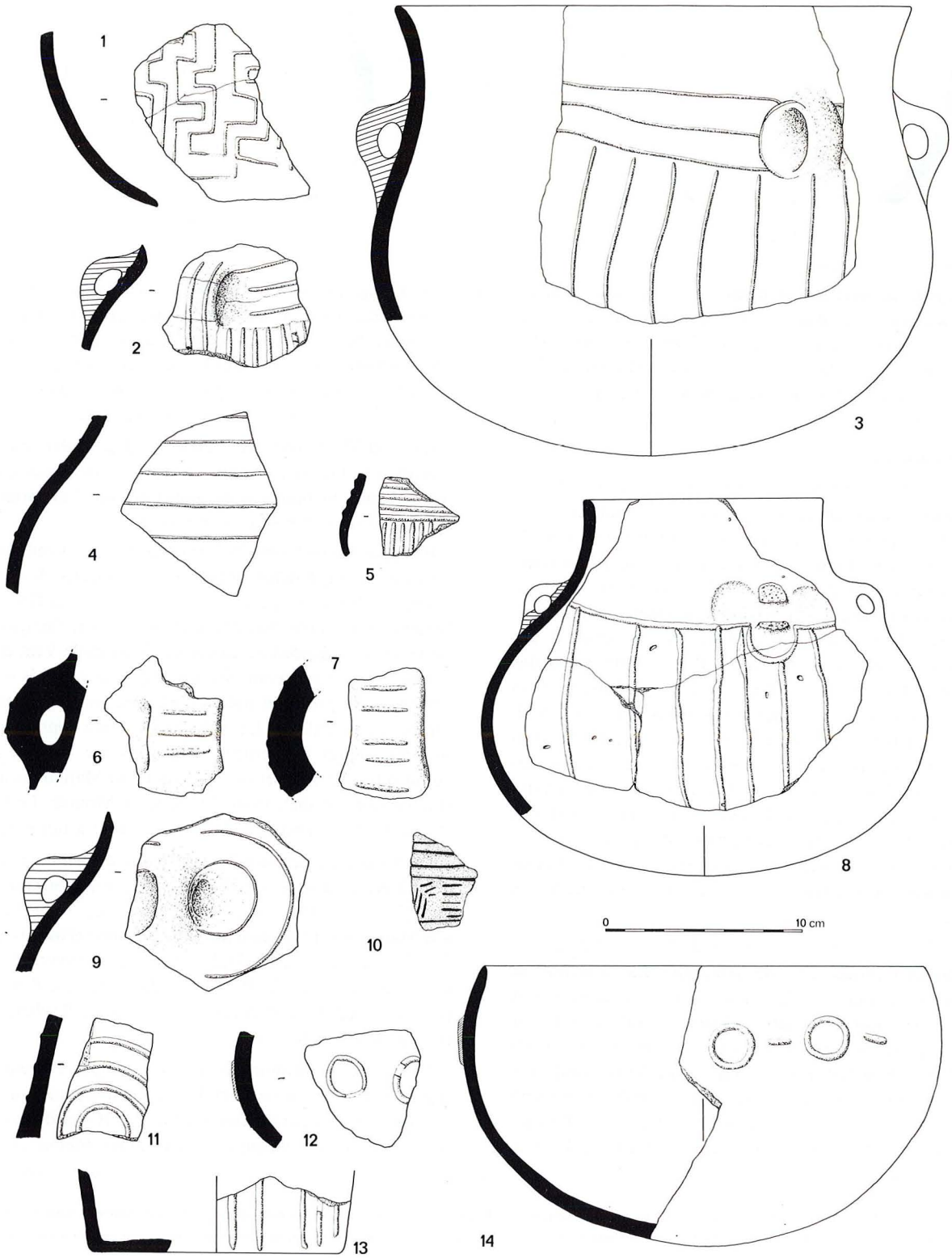

Fig. 14. — Enceinte du Pétreau : *couche 3 :* n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 14. - *Couche 1 :* n° 9. - *Hors stratigraphie :* n^{os} 11, 12, 13. (Dessin S. CASSEN.)

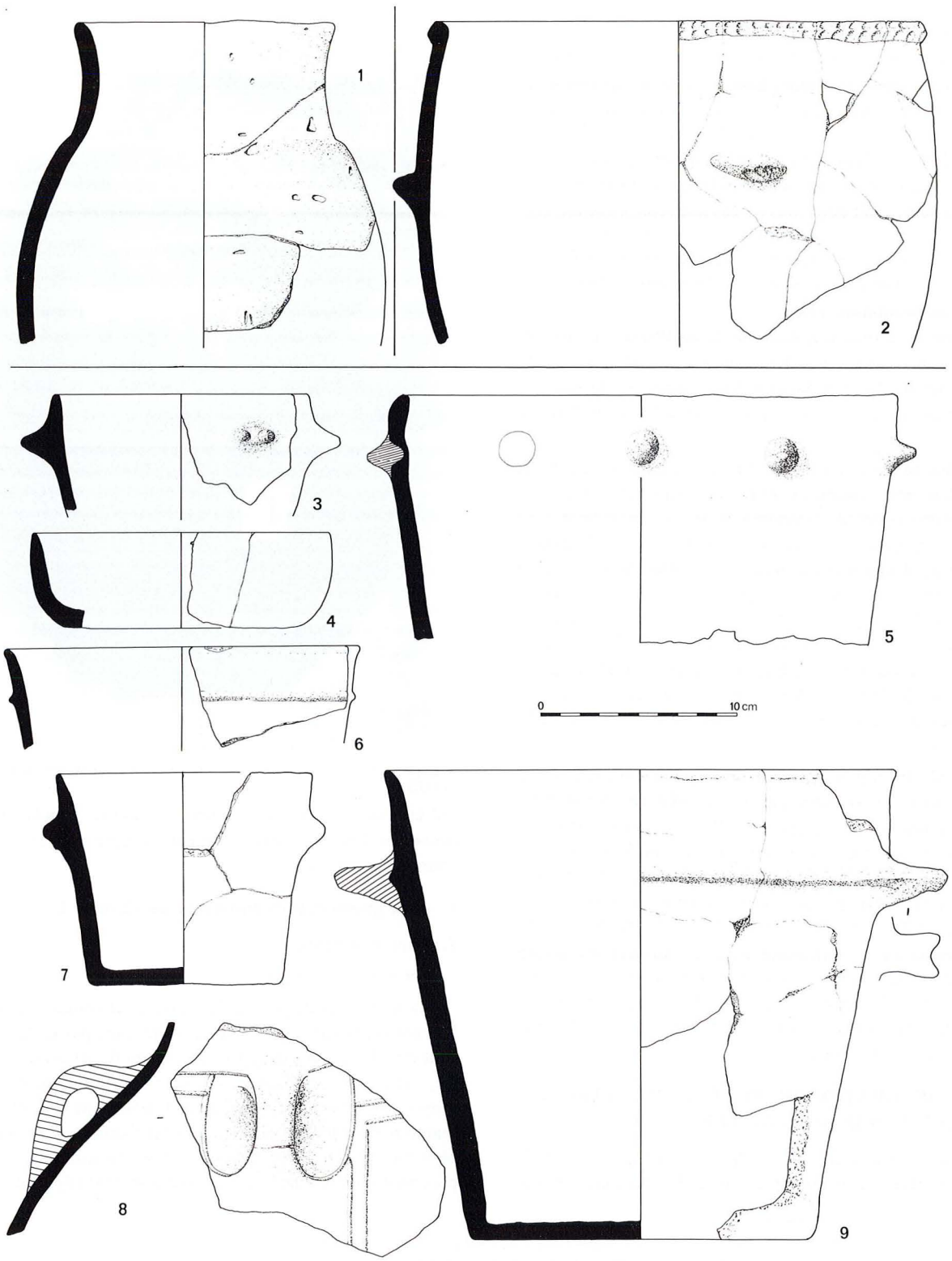

Fig. 15. — Enceinte du Pétreau : *couche 3 :* n^{os} 2, 3, 5, 7, 9, 4, 6. - *Hors stratigraphie :* n^{os} 1, 8. (Dessin S. CASSEN.)

longue durée d'existence du MdV, voire une périodisation interne. Le double cercle dessiné par des lignes en relief ou modelé par rajout de disques lissés semble devoir reprendre le motif de la double cupule encore présent dans le Peu-Richardien ancien [23]. Le tesson du Pétreau, marqué d'un disque et découvert dans une couche Matignons, pourrait argumenter dans ce sens bien que la relation reste fragile. Les grecques demeurent dans tous les cas une représentation géométrique propre aux traditions du Peu-Richardien récent/final, même si la technique décorative atteste indéniablement une fabrication MdV. Il s'agit donc d'une étape récente du Moulin-de-Vent.

Le vase n° 2 (fig. 15), attribuable au Bronze Ancien, ne peut pas en revanche pondérer une éventuelle appréciation chronologique sur ce Moulin-de-Vent récent, sur la seule foi d'une association archéostratigraphique dans le comblement supérieur.

En résumé, le gisement du Pétreau confirme l'existence d'un Matignons ancien au nord de l'Aquitaine ; les traits particuliers des profils céramiques (carènes, épaulements) ne trouvent cependant aucune correspondance possible dans le Groupe de Roquefort qui lui-même semble mal s'articuler avec les indices « chasséens » du Gurp [24] ou encore avec le Chasséen du Languedoc Occidental. Ce dernier ensemble réunit, cette fois-ci au niveau de l'industrie lithique, tous les modèles d'armatures tranchantes à retouche plate bifaciale inventoriés également à Abzac. Roucadour et Capdenac-le-Haut, gisements chasséens, révèlent aussi bien de telles conventions.

L'avenir des recherches pourrait effectivement éclairer ces similitudes morpho-techniques entre industrie méridionales et Saintongeaises. La recherche des enceintes de fossés en Gironde et Lot-et-Garonne, reliant ainsi les découvertes du Centre-Ouest avec leurs homologues du Tarn-et-Garonne et de Haute-Garonne, permettraient à n'en pas douter de restituer plus efficacement les processus évolutifs des sociétés domestiques du IV[e] millénaire av. J.-C. Au-delà des rapprochements architecturaux, les systèmes de fossés interrompus manifestent enfin un des aspect des changements structurels pressentis à la charnière du V[e] et IV[e] millénaire, la « Chalcolithisation » de l'Europe.

II. — L'OCCUPATION DU PLATEAU DE PÉTREAU AUX I[er] et II[e] AGES DU FER.

C'est à l'occasion des fouilles du chantier I que les premières observations concernant les périodes protohistoriques

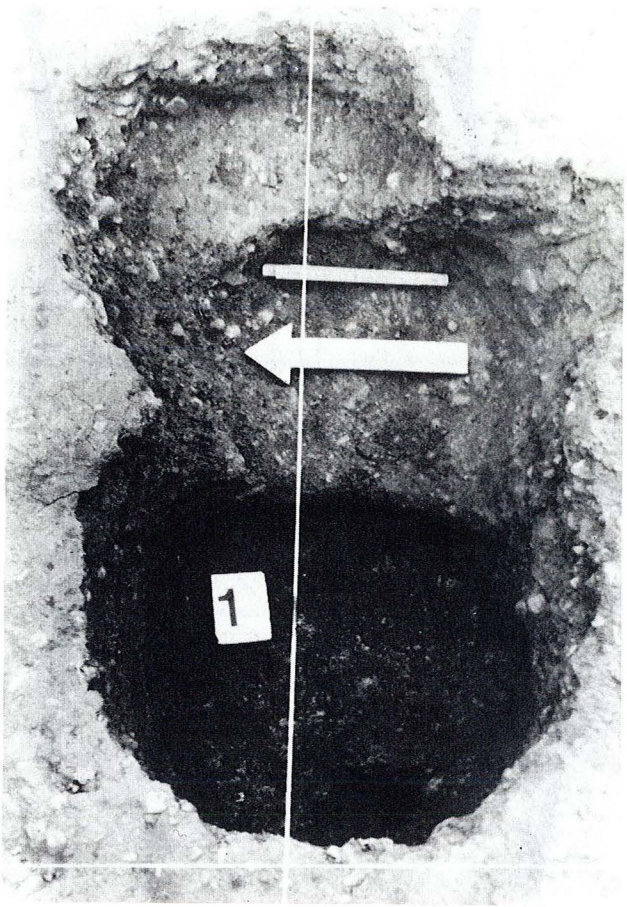

Fig. 16. — Trou de poteau n° 1. - Chantier I. - Secteur II. (Cliché D. BARRAUD.)

ont été faites. Nous ne reprenons ici que les conclusions de ces recherches, l'essentiel ayant soit déjà été publié [25], soit en cours de publication [26].

1. — Le gisement protohistorique du chantier I.

1.1. Les structures.

— Les trous de poteau

Dix-huit trous de poteau de diamètre et conception variables ont été fouillés. En fait deux types bien particuliers peuvent être discernés : des trous de poteau de 30 cm de diamètre, réguliers et sans recreusement, et d'une profondeur moyenne (20 à 30 cm) et des trous de poteau de 40 à 50 cm de diamètre avec des cupules ou des excroissances ayant probablement contenu des systèmes de calage. Ils sont relativement plus profonds que les premiers (30 à 40 cm) (fig. 16).

23. S. Cassen, *op. cit.*, note 14.

24. M. Prestreau. *Le site de la Lède du Gurp de l'Épipalélolithique au Chalcolithique,* Maîtrise de l'Université de Paris I, 1983.

25. D. Barraud. Un camp de l'Age du Fer à Abzac (Gironde) dans *Prolog* n° 2 - XI[e] rencontre, 1982.

26. R. Boudet. *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'Estuaire girondin.* Thèse de 3[e] cycle sous la direction de M. le professeur J. GARANGER, Paris, 1984, t. I, p. 66-75 ; t. II, pl. 69-72.

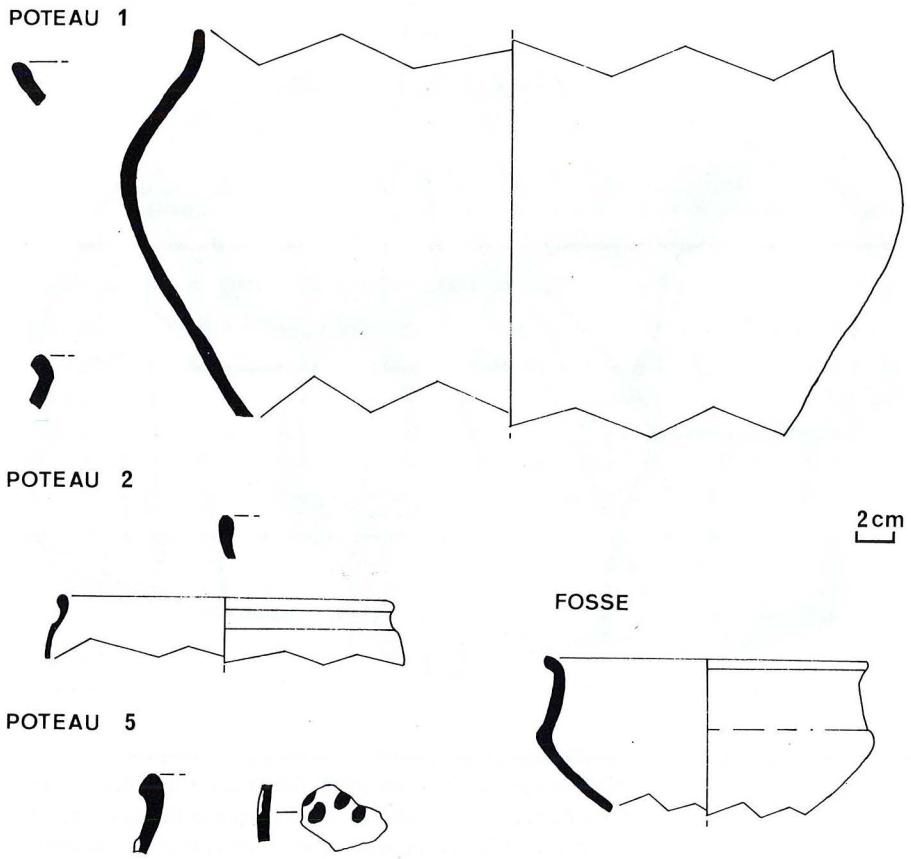

Fig. 17. — Mobilier découvert dans le trou de poteau et fossé du secteur I. Poteau 1 : bord de coupe épaisse, fragment d'un vase situliforme. Poteau 2 : coupe à lèvre arrondie et fragment de vase à épaule. Poteau 3 : décor d'impressions d'angle - fosse : vase biconique à lèvre externe anguleuse (dessins F. BARROIS d'après R. BOUDET).

Le comblement de ces excavations est toutefois identique : terre noire, cendres, fragments de torchis et quelques éléments de céramique. L'organisation spatiale de ces structures ne permet pas d'émettre d'hypothèse quant à leur fonction. Nous pouvons seulement supposer que les trous de poteau les plus grands logent les piliers porteurs d'une construction en bois ou torchis, et déceler ainsi de vagues alignements.

— *Les fosses*

De taille relativement faible tant en profondeur (– 10 à – 20 cm) qu'en largeur (80 cm maximum), ces fosses ou cupules creusées dans la grave (secteur III) ou enfoncées dans les fossés néolithiques sont plus certainement des dépressions naturelles ayant piégé des lambeaux de couches archéologiques protohistoriques que de réelles structures.

1.1. Le mobilier archéologique.

Très fragmentée, la céramique recueillie, soit en prospection, soit dans les trous de poteau [27], est d'assez bonne qualité, bien cuite et bien lissée. On y retrouve les formes caractéristiques de la fin du Premier Age du Fer : plat, jatte à carène adoucie, vase fermé à décor de cannelures, ou de digitations. Il existe de nombreux éléments qui rappellent plutôt le début du Second Age du Fer : coupe à bord déjeté, écuelle à bord rentrant ou épaissi, décor de baguette ou céramique peinte en rouge (dite à l'hématite).

Le mobilier découvert dans les fosses et trous de poteau (fig. 17-18 et 19) paraît chronologiquement relativement homogène entre le IV[e] et III[e] siècles av. J.-C.

Notons, dans le trou de poteau 8, la présence d'un fragment de sole perforée (fig. 18) qui pourrait parvenir d'un four ou d'une aire de grillage de céréales identique à celle découverte à Montamat (Gers) [28].

2. Le chantier II.

En 1983, d'importants travaux de rectification des virages de Sorillon sur la route nationale 89 reliant Libourne à Périgueux ont largement entamé le plateau du Pétreau et permis dans des circonstances souvent difficiles de faire de nouvelles observations. Deux secteurs ont été étudiés : le premier sous forme d'une rapide fouille de sauvetage à la bordure est du

27. R. BOUDET. *Op. cit.*, p. 66-75.

28. A. DAUTANT, M. DAYNAC. La nécropole du IV[e] siècle av. J.-C. de l'habitat de Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne), dans *Revue de l'Agenais,* 1982, p. 1-10.

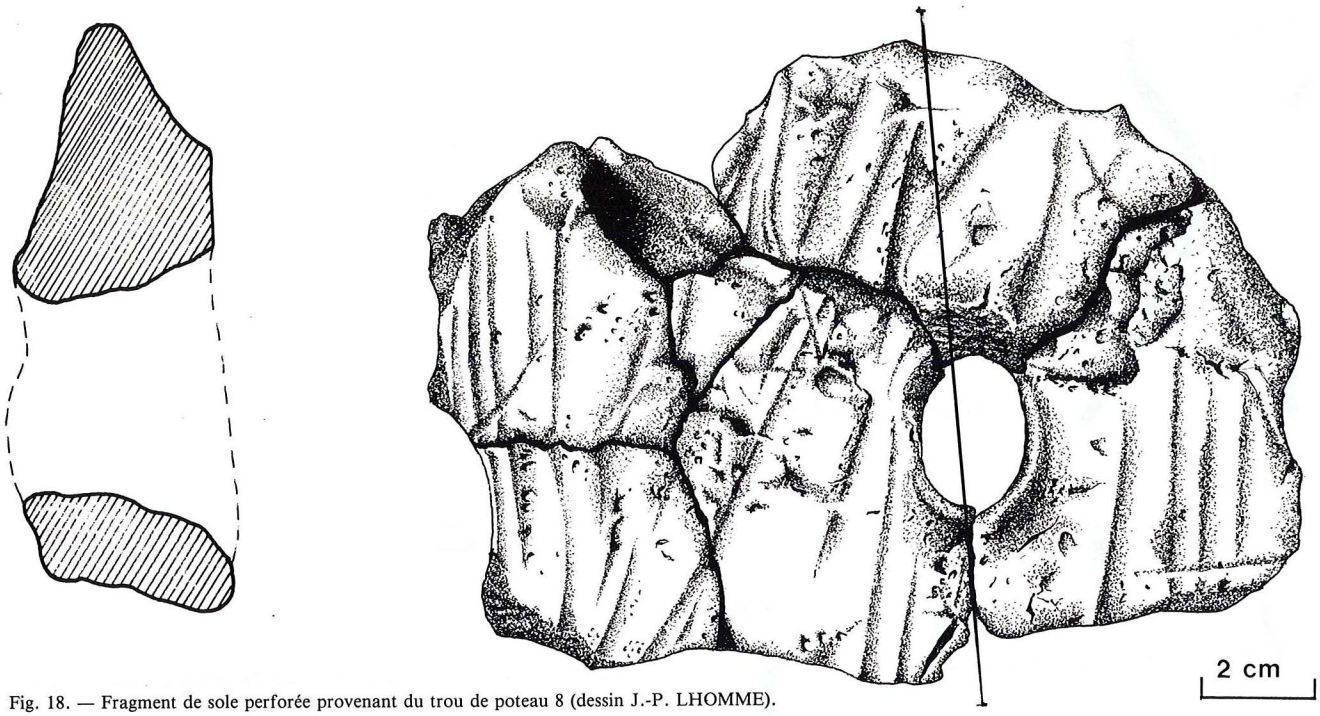

Fig. 18. — Fragment de sole perforée provenant du trou de poteau 8 (dessin J.-P. LHOMME).

plateau (chantier II), le second à proximité immédiate des anciennes fouilles (fig. 1, chantier III).

2.1. Les travaux de fouille.

Après un nettoyage général des terres décapées accidentellement au moyen d'engins mécaniques, différents ensembles ont pu être individualisés (fig. 20 - Plan du secteur est) dans un espace préservé de 300 m² :

— un fossé double creusé dans la grave et comblé d'argile brun-jaune conservé sur près de 4 m². Son remplissage est exclusivement néolithique,

— une zone d'excavations aménagées dans le terrain naturel, restes de trous de poteaux arasés.

— une surface d'épandage de terre meuble très sombre bouleversée par les travaux, très riche en mobilier du Premier Age du Fer,

— enfin, en contrebas du secteur fouillé, un point très localisé où a été recueilli du mobilier gallo-romain. Des sondages ont été pratiqués afin de mettre en évidence la stratigraphie en deux points extrêmes du terrain disponible : à l'évidence, plus de 80 cm de terre avaient déjà été nivelés rendant impossible toute étude des niveaux d'occupation.

2.2. Les structures.

— Les trous de poteaux

Onze trous de poteaux de diamètre variable, très arasés, ont été dénombrés. Les plus petits d'entre eux atteignent une largeur à l'ouverture de 30 cm, les plus vastes 60 cm. Leur remplissage est généralement homogène, composé d'un sédiment brun sombre à noir mêlé d'abondants nodules de charbons de bois et de cendres. L'un d'entre eux (TP1) se caractérise par la présence de petites pierres de calage et contient un matériel très rubéfié ainsi que de nombreux galets brûlés.

L'organisation spatiale de ces structures n'est cependant pas très convaincante : seuls deux alignements de trois excavations perpendiculaires, amorce probable d'un angle de cabane ont pu être individualisés, en l'absence d'une aire d'observation plus étendue.

— Mur de soutènement

En bordure de la zone fouillée vers le sud, une structure allongée conservée sur plus de 12 m de long a été reconnue. De direction sensiblement ouest-est, elle se place dans la zone de rupture de pente à l'endroit où les deux pendages de la colline convergent. Une observation fine de ce mur fait apparaître un parement nettement dessiné vers le nord, c'est-à-dire en direction du sommet du plateau, alors que vers le sud, la construction est moins soignée. Le cône d'effondrement est conservé en partie. Ce mur est formé essentiellement de blocs d'assez faible diamètre (10 à 20 cm) pour la plupart des calcaires blancs mêlés à quelques pierres du Fronsadais. L'ensemble a subi une forte rubéfaction dans la partie sud où une brèche comblée par un sédiment rouge a été pratiquée. C'est dans ce secteur qu'a été recueilli un fragment de crâne humain. L'étude des sections de cetre structure permet d'observer un aménagement particulier des fon-

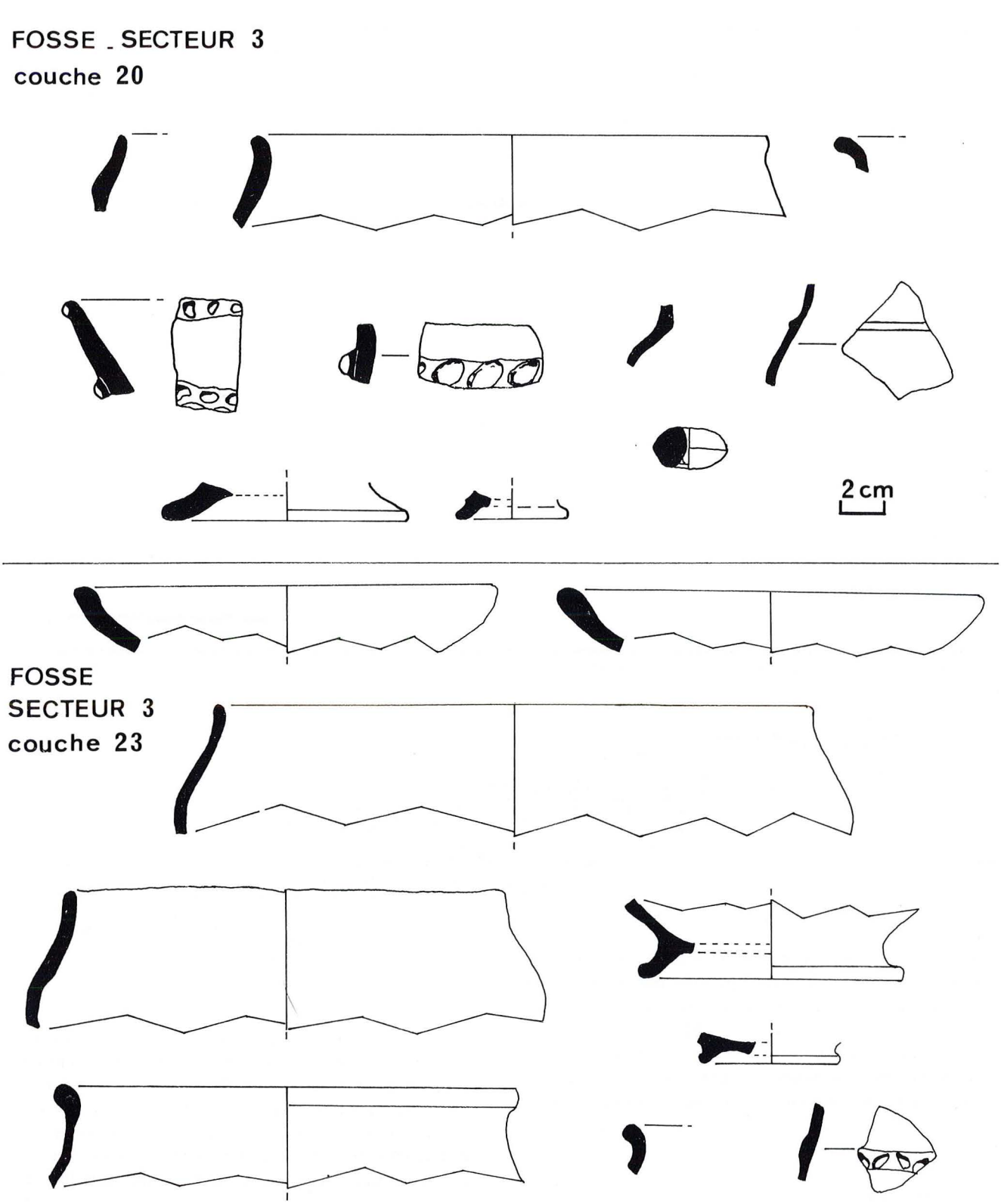

Fig. 19. — Mobilier provenant des fosses du secteur III. - Coupes à bord épaissi (couche 20) à bord décoré d'impressions et fusaïole (couche 23) (dessin F. BARROIS d'après R. BOUDET).

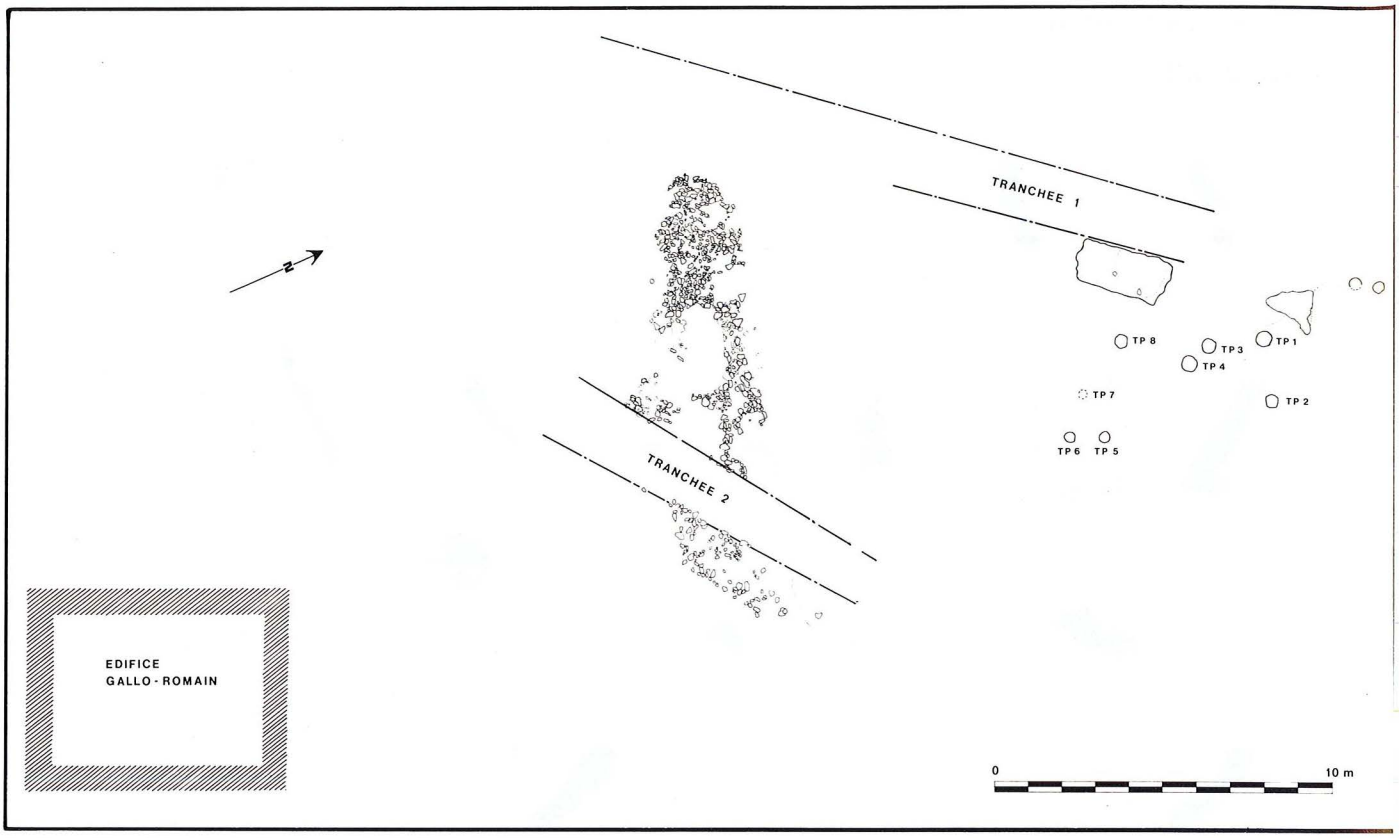

Fig. 20. — Plan général des fouilles du chantier II (dessin C. MARTIN).

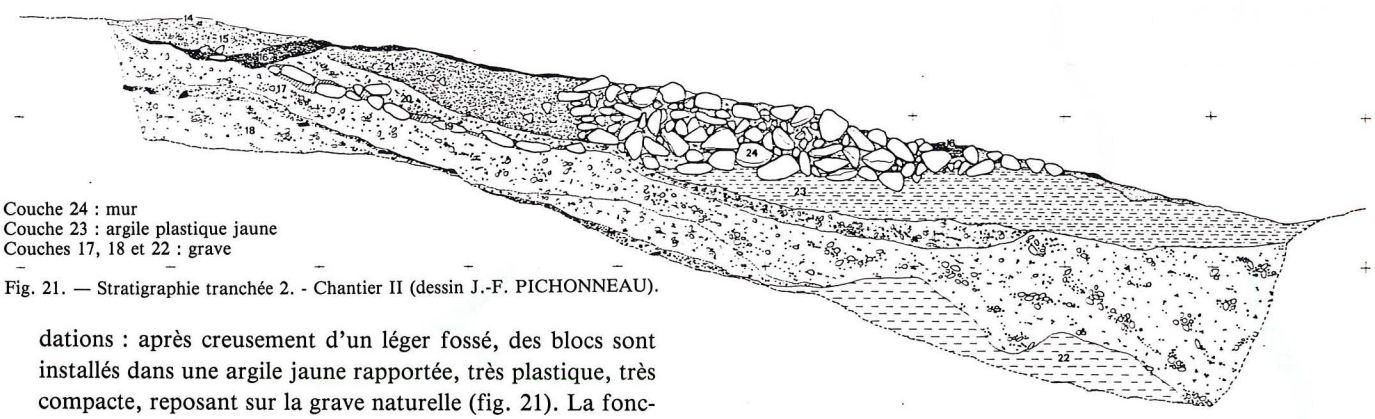

Fig. 21. — Stratigraphie tranchée 2. - Chantier II (dessin J.-F. PICHONNEAU).

dations : après creusement d'un léger fossé, des blocs sont installés dans une argile jaune rapportée, très plastique, très compacte, reposant sur la grave naturelle (fig. 21). La fonction exacte de cet alignement est difficile à déterminer : contre cette partie conservée uniquement en substructions, les couches archéologiques de remblais sont venues s'accumuler, créant ainsi une sorte de terrasse artificielle de stabilisation des terres du plateau supérieur dans une zone fragile sujette aux ravinements.

3. Le chantier III

Cette partie du site s'étend sur 4 800 m² environ dans une zone destinée à l'exploitation des graves pour constituer la couche de forme de la route en construction en contrebas. L'ensemble des terres arables a été décapé jusqu'au substrat. Le travail dans ce secteur a consisté en un relevé précis des structures découvertes et une fouille ponctuelle de certaines d'entre elles (fig. 22). Dans ce relevé systématique toutes les taches diffuses n'ont pas été prises en compte, certaines étant d'origine naturelle. Seuls les trous de poteaux indiscutables entrent dans cette analyse avec toute la prudence que requiert

Fig. 22. — Plan des fouilles du chantier III (dessin C. MARTIN).

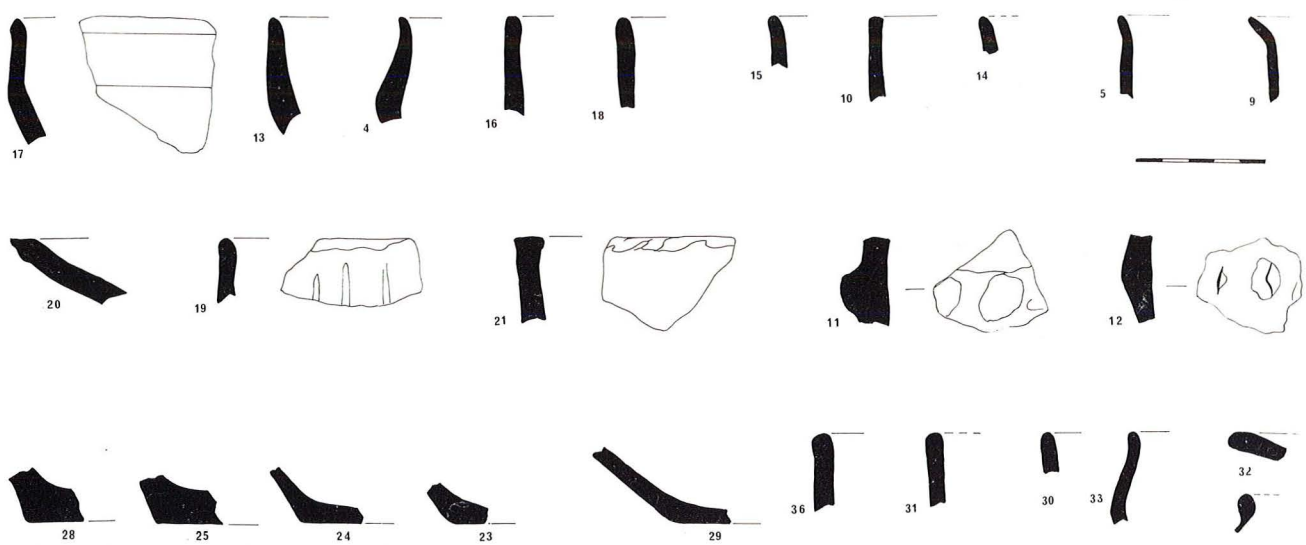

Fig. 23. — Mobilier de la couche 35 et 36 (dessins M. SCHWALLER).

ce type d'interprétation. De plus l'état d'arasement du terrain nous présente l'ensemble des structures sur un même plan, rendant impossible toute conclusion d'ordre stratigraphique. Dans une perspective idéale le ramassage complet du mobilier contenu dans les trous de poteaux et l'étude différentielle des remplissages peut également orienter vers une sériation, un regroupement chronologique et par voie de conséquence préciser certaines figures ou superpositions. Les conditions de fouille présentes n'ont pas permis d'utiliser ces méthodes de recherche. Quelles conclusions tirer alors de cette constellation plus ou moins dense, sans s'acheminer vers autant d'hypothèses hasardeuses sitôt que l'on s'éloigne des simples descriptions brutes ? Quelques ensembles plus clairs se dégagent cependant :

— un fossé rond recoupé par une série de 18 trous de poteaux est apparu au nord, en lisière du chemin moderne desservant le plateau. Conservé sur 65 à 70 cm de largeur en surface, il se rétrécit et affecte une forme en V avec un léger fond plat. Une coupe transversale a permis d'étudier son remplissage très homogène d'argile jaune clair mêlée d'abondants graviers ; la partie fouillée est cependant vierge de tout vestige archéologique. Les trous de poteau A, B et C ont été observés avec soin. Leur diamètre varie de 35 à 49 cm à l'embouchure pour un fond large toujours de 21 cm. La profondeur conservée varie de 16 à 21 cm. Une terre noire très charbonneuse contenant de nombreux fragments de torchis et quelques tessons datés du Premier Age du Fer, en assure le comblement.

— Dans la zone centrale, les trous de poteaux sont localisés essentiellement en bordure est du chantier. Les alignements significatifs présentent des orientations très diverses et ne dépassent guère des rangées de trois ou quatre excavations réparties à intervalle constant. Il s'agit dans la plupart des cas de trous de poteaux simples ; trois structures doubles ont néanmoins été relevées. A l'évidence aucun plan directement lisible ne s'impose et ne permet de tirer des conclusions définitives quant à une éventuelle organisation de l'habitat. Sa densité est néanmoins certaine dans un secteur encore mal connu du Pétreau.

En revanche, la limite sud du plateau a livré un alignement qui a peu de chances d'être fortuit. Cette concentration intervient après un espace vierge de plus de 28 mm et se présente comme une rangée parfois double de structures excavées sur 40 cm de longueur. Nous sommes vraisemblablement en présence des vestiges d'une structure de refuge, sorte de palissade aménagée à proximité d'une rupture de pente. A noter plusieurs configurations originales :

— trou de poteau P : diamètre à l'ouverture circulaire variant entre 55 et 59 cm. La hauteur conservée est de 32 cm. Le fond est surcreusé de deux cupules de 14 et 5 cm de diamètre de largeur pour une profondeur respective de 12 et 8 cm ;

— trou de poteau S : il présente une forme rétrécie vers le bas pour une ouverture de 21 à 26 cm.

La plupart d'entre eux affecte cependant une forme classique circulaire, avec un diamètre supérieur de 25 à 40 cm pour une largeur de fond allant de 12 à 26 cm. Les pierres de calage sont encore en place dans les exemples J et K. Dans la quasi-totalité des cas, le remplissage est constitué par une terre très noire, mêlée parfois de charbons, mais jamais de torchis dans ce secteur. Le mobilier recueilli est datable du Premier Age du Fer avec quelques éléments placés au début du Deuxième Age du Fer.

4. Le mobilier céramique du Premier Age du Fer

L'examen du matériel archéologique issu de la campagne de fouille de sauvetage de 1983 sur le site du Pétreau, permet de constater la domination quantitative du matériel du Premier Age du Fer. Ce chapitre regroupe les fragments traditionnellement attribués à cette période ; une place à part est faite au matériel associé bénéficiant d'un traitement spécial : céramiques peintes, emploi du tour ou de la tournette.

4.1. Les pâtes.

Les céramiques fines ou plus frustes apparaissent pour la plupart d'assez bonne qualité et bien cuites. Les dégraissants et les traitements de surface varient selon la taille et la fonction des récipients. Les grands vases à provision présentent des inclusions assez grossières de sables micacés, fragments de quartz ou calcaire broyé ; leur surface reste le plus souvent brute, parfois le lissage est ébauché. Ces vases ont tous été montés au colombin ; l'emploi de la tournette semble avoir été en usage pour le façonnage de certains pieds creux (voir ci-dessous). Les céramiques fines ont reçu dans la quasi-totalité des cas un fin dégraissant de mica : les traitements de surface varient alors d'un simple lissage extérieur à peine ébauché à des finitions très soignées par lissage ou polissage au brunissoir. Les parois internes sont le plus souvent simplement égalisées.

Les teintes des surfaces externes sont pour la plupart brunes ou noires, avec tranches variant du brun au gris. A côté de ces cuissons en atmosphère réductrice prédominantes, il faut noter une série de vases à cuisson mixte mais dont l'aspect extérieur reste brun ou noir ainsi que quelques tessons qui affectent une teinte chamois. Dans la couche d'effondrement du mur de soutènement, a été recueilli un lot de fragments (fig. 23, C35, C36) présentant une couleur rouge brique uniforme et une pâte très dure ; ces exemplaires ayant subi une forte oxydation sont cependant assez rares.

4.2. Les formes.

Les formes archéologiquement complètes sont absentes. Parmi ces ramassages de surface plusieurs grands groupes se dégagent cependant très nettement.

Les vases fermés :

— Vases globulaires à col assez élevé en entonnoir ou légèrement évasé : ce sont des vases de grande dimension auxquelles peut être rattachée une abondante série de fonds plats d'un diamètre variant entre 10 et 15 cm (fig. 23). Les bords sont amincis (fig. 25, nos 40, 340) ; biseautés (fig. 25, nos 363, 168, 164, 76) ; ou simplement arrondis avec un renflement plus ou moins prononcé (fig. 25, nos 73, 329, 47, 49, 185, 170, 181).

— Vases à petit col évasé, lèvre amincie ou arrondie : la fragmentation des tessons permet difficilement d'en restituer le profil général (fig. 25, nos 330, 158, 328, 83, 347). Ces types relativement courants appartiennent sans doute à des vases pansus.

— Vases à col légèrement évasé, lèvre le plus souvent arrondie présentant un profil sinueux. Là encore, les formes générales ne sont pas certaines (fig. 25, nos 362, 358, 338).

— Urnes à col droit ou rentrant : ce type est relativement courant ; plusieurs groupes peuvent être individualisés :

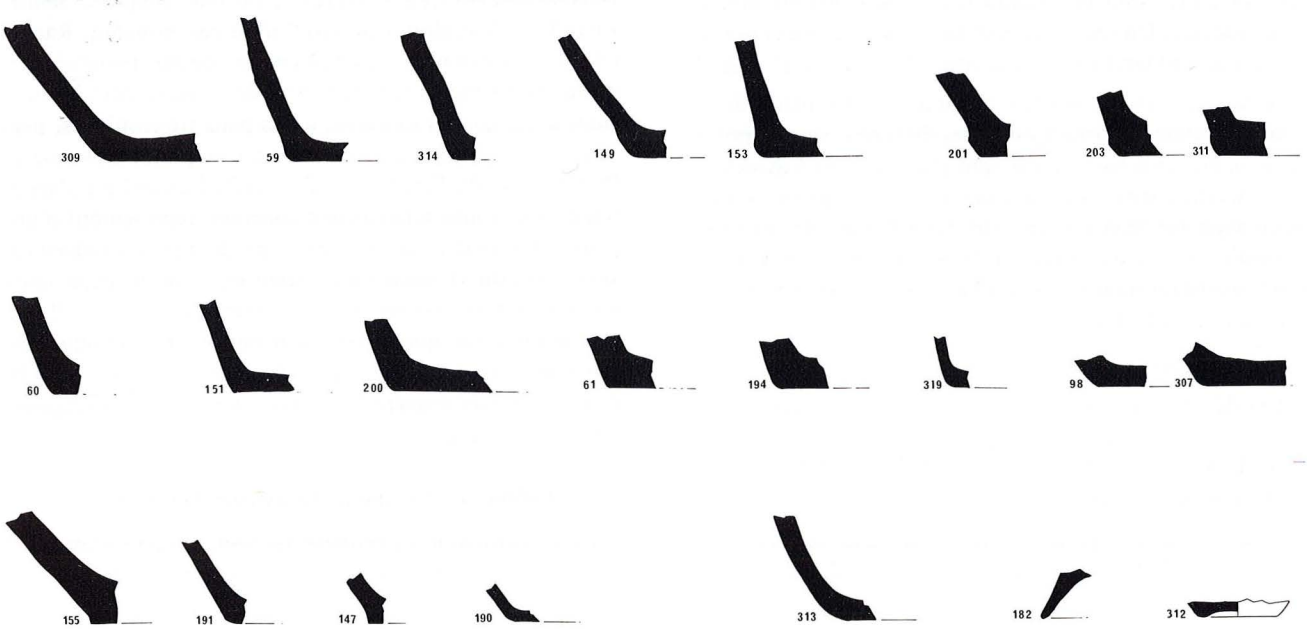

Fig. 24. — Ramassage de surface. - Chantier II (dessins M. SCHWALLER).

• les séries à col droit, court et lèvre arrondie. Le diamètre maximum des ouvertures varie entre 16 et 20 cm (fig. 25, nos 174, 130, 65, 173, 210) ;
• les séries à lèvre aplatie (fig. 24, n° 211) ou aplatie et débordante généralement vers l'extérieur (fig. 25, nos 129, 204, 98, 63) ;
• les séries à lèvre en bourrelet (fig. 25, nos 179, 159, 370, 325).

Les vases ouverts :

— Les formes les plus simples sont les coupes à profil hémisphérique, courbure continue et bord plus ou moins épaissi : (fig. 25, nos 352, 177, 176, 72, 69). Certains profils sont plus évasés, plus étendus et reçoivent une lèvre plus aplatie ou simplement équarrie : (fig. 25, nos 350, 357, 371). Il s'agit alors véritablement d'écuelles. Le diamètre des vases de ces séries oscille généralement entre 20 et 27 cm.

— Les coupes et écuelles carénées : ce type est également très fréquent : parmi ces récipients, des vases dont le col est légèrement évasé et la carène bien marquée (fig. 25, nos 80, 30, 197 et fig. 26, n° 74). A noter que ce dernier exemplaire a reçu un décor de chevrons irréguliers sur la carène.

— Les plats tronconiques (fig. 25, nos 208, 331, 52), ou creux (fig. 25, nos 335, 344) restent assez rares. Leur surface intérieure est soigneusement lissée.

Les fonds : (fig. 26 et fig. 27)

Les fonds plats sont les plus nombreux : ils sont souvent légèrement débordants (fig. 26, nos 149, 153, 201, 203), (fig. 26, nos 257, 288). Une autre série présente un angle vif entre le départ du vase et le plan de pose (fig. 24, nos 151, 200, 147, 61). Mais généralement cette jonction est simplement adoucie. Un seul fond ombiliqué a été retenu et se rapporte vraisemblablement à une coupelle (fig. 24, n° 312).

Si la série des fonds plats se rattache sans aucun doute dans sa grande majorité à des vases du type « vases à provisions », les pieds bas et creux sont plus difficiles à associer à telle ou telle forme. Nous avons vu que l'emploi de la tournette avait été bien mis en évidence : l'étude de ces pieds annulaires est isolée et reprise ci-dessous. Leur proportion reste cependant modeste. Par ailleurs aucun pied creux haut n'a pu être individualisé.

4.3. Les décors.

Les décors plastiques se trouvent essentiellement sur les vases à provision souvent de grande taille. Nous verrons cependant que certains d'entre eux trouvent place sur des récipients plus modestes, urnes et jattes.

— Les cordons appliqués, lisses ou torsadés sont placés :
• sur la lèvre (fig. 28, nos 44, 192), (fig. 28, n° 21),
• à la base du dol en rupture de pente,
• ou sur la partie haute de la panse.

Il s'agit pour la plupart de pressions du doigt ou de poinçon sur cordon horizontal à relief plus ou moins marqué.

— Ces digitations se rencontrent également dans la pâte fraîche sans application préalable de cordon. La pâte est alors parfois franchement pincée (fig. 28, n° 397) et porte par endroits des coups d'ongle (fig. 26, n° 398, fig. 28, n° 46).

Il faut ajouter à cela plusieurs exemplaires à digitations obliques sur la lèvre (fig. 28, n° 372, fig. 23, n° 19).

Le reste du répertoire comprend une gamme variée de décors :
— cannelures horizontales et peu profondes (fig. 28, n° 394, fig. 26, n° 281) ;
— coups verticaux ou obliques allongés ou triangulaires faits à la baguette ou à la spatule : ces incisions s'organisent le plus souvent en lignes horizontales à la base du col ou sur la panse, mais forment parfois des chevrons sur carène (fig. 28, n° 74).

Aucun peignage, aucun décor graphité n'a pu être observé dans la série étudiée ci-dessus. Les vases peints sont regroupés intentionnellement dans le chapitre suivant.

Cet inventaire de motifs s'apparente étroitement au registre décoratif des séries étudiées sur les sites voisins comme Vayres [29] ou Saint-Pey-de-Castets [30]. Les deux secteurs du plateau ne se distinguent pas par des thèmes préférentiels.

Le rapprochement de ce mobilier céramique avec celui provenant de sites voisins, Vayres [31], Saint-Pey [32], Saint-Étienne-de-Lisse (Petit Niord) [33], ou plus éloignés, Sainte-Livrade [34], Aiguillon (Chastel) [35] n'est pas étonnant. Rappelons qu'il provient essentiellement de couches remaniées. Si quelques fragments appartenant à des grands vases à provision, à des coupes carénées, à des plats tronconiques, peuvent être attribués à la phase ancienne ou plutôt moyenne du Premier Age du Fer, le reste du matériel céramique s'apparente à un groupe relativement cohérent, représentatif d'une phase plus tardive du Premier Age du Fer, probablement vers la fin du VIe siècle ou le début du Ve siècle avant notre ère. Le mobilier métallique fait ici totalement défaut. Il faut cependant noter que si cette attribution chronologique ne fait guère de doute, le rapprochement avec telle ou telle forme reste très souvent hasardeux en raison de la fragmentation du matériel.

5. Le mobilier céramique du Deuxième Age du Fer.

Parmi l'ensemble du mobilier recueilli en surface sur le site du Pétreau à Abzac, lors de la campagne de fouille 1983, il a

29. H. Crochet. Vayres Antique, I, la phase finale du Premier Age du Fer dans *Bull. de la Société Archéologique de Bordeaux,* t. LXXIV, 1983, p. 103-117.

Fig. 25. — Ramassage de surface. - Chantier II (dessins M. SCHWALLER).

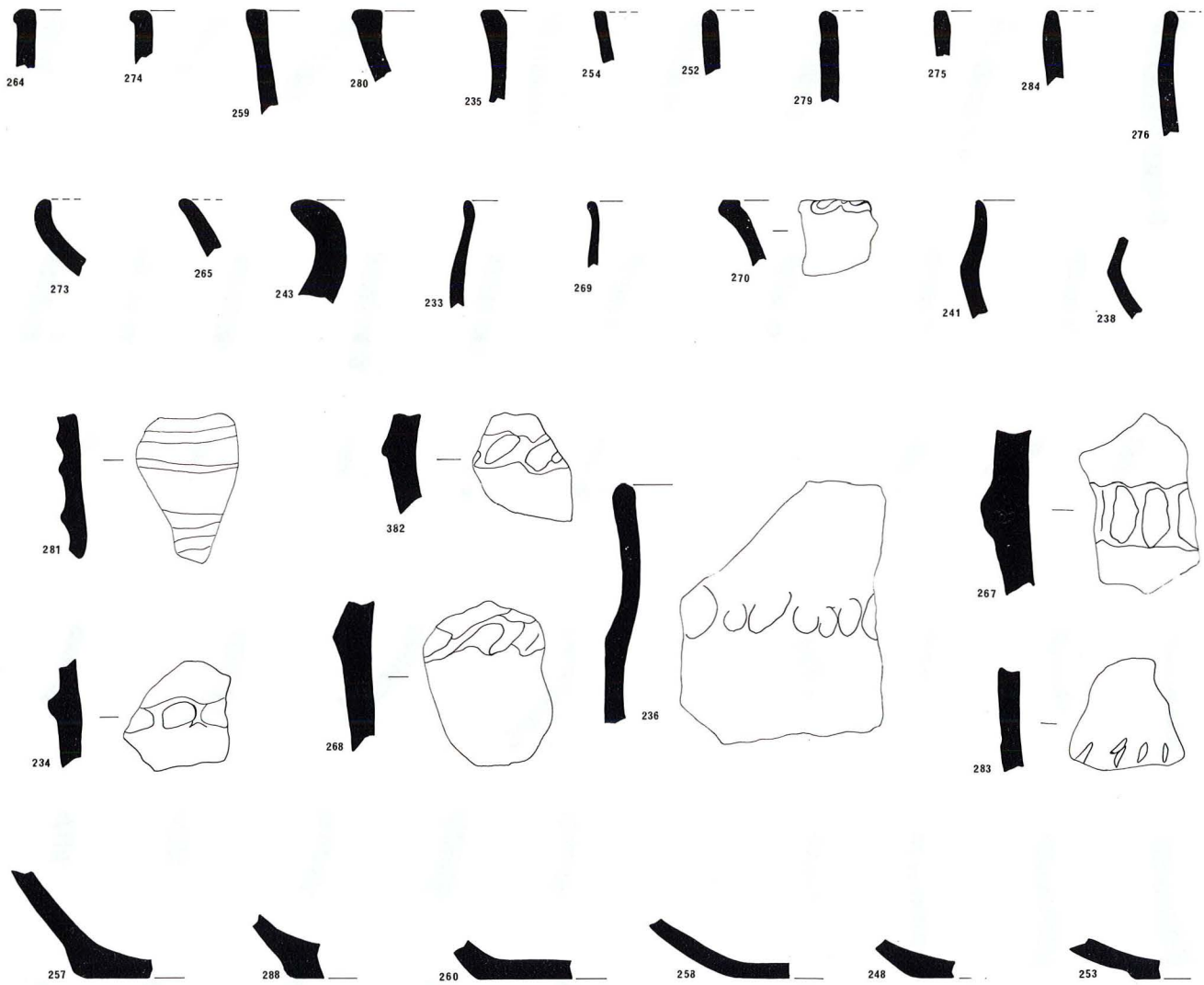

Fig. 26. — Ramassage de surface. - Chantier III (dessins M. SCHWALLER).

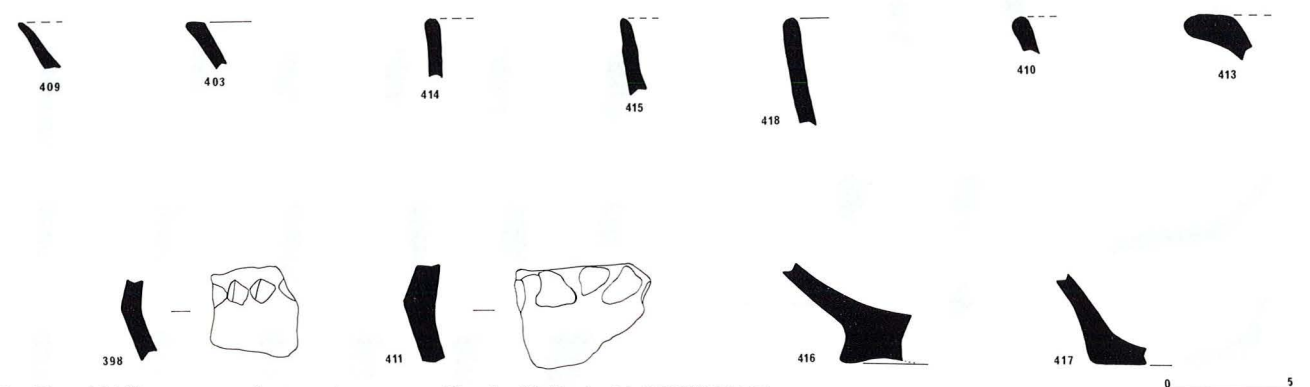

Fig. 27. — Mobilier provenant des trous de poteaux. - Chantier III (dessins M. SCHWALLER).

Fig. 28. — Ramassage de surface. - Chantier II. - Tessons décorés (dessins M. SCHWALLER).

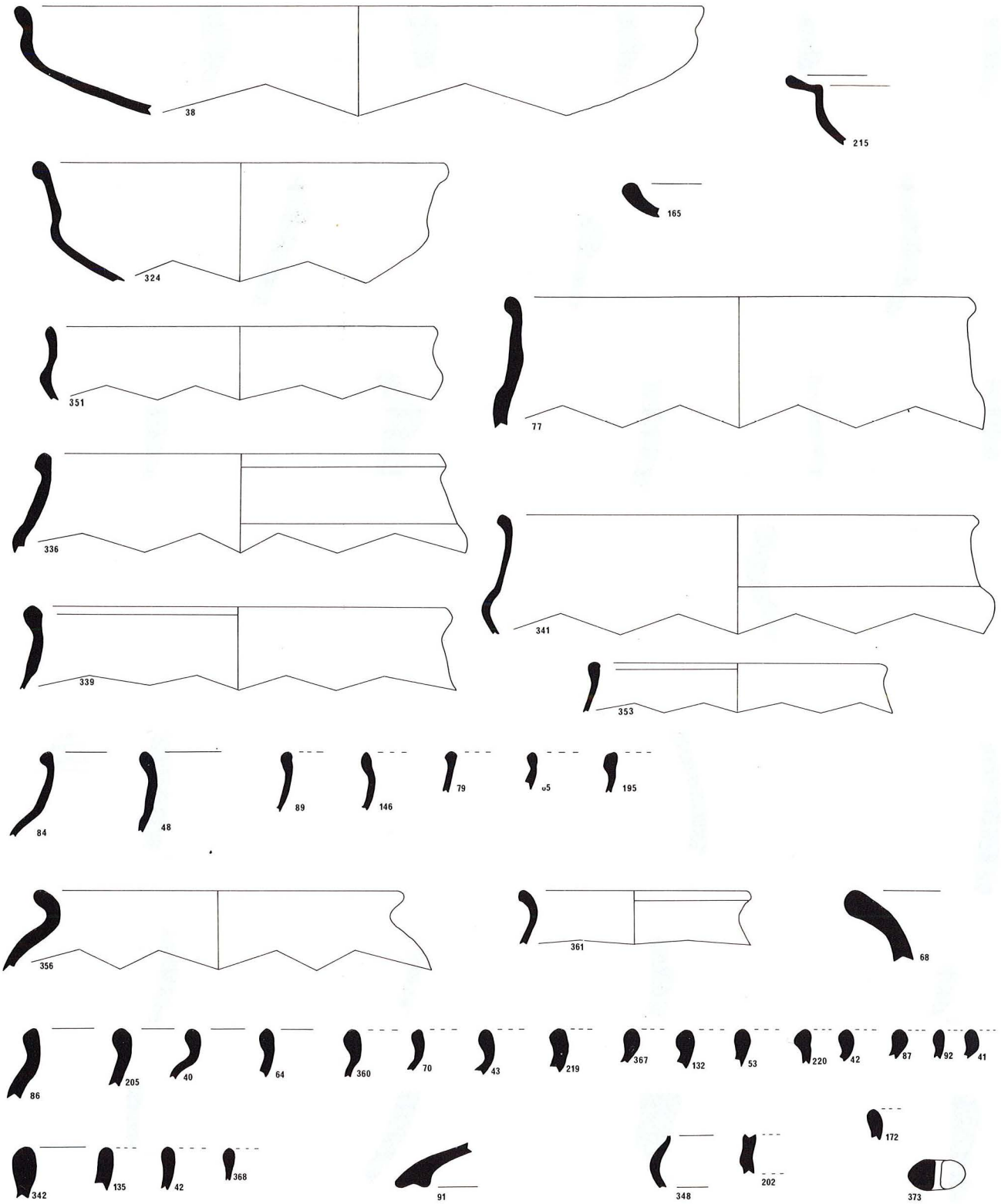

Fig. 29. — Mobilier Deuxième Age du Fer. - Chantier II (dessins C. SIREIX).

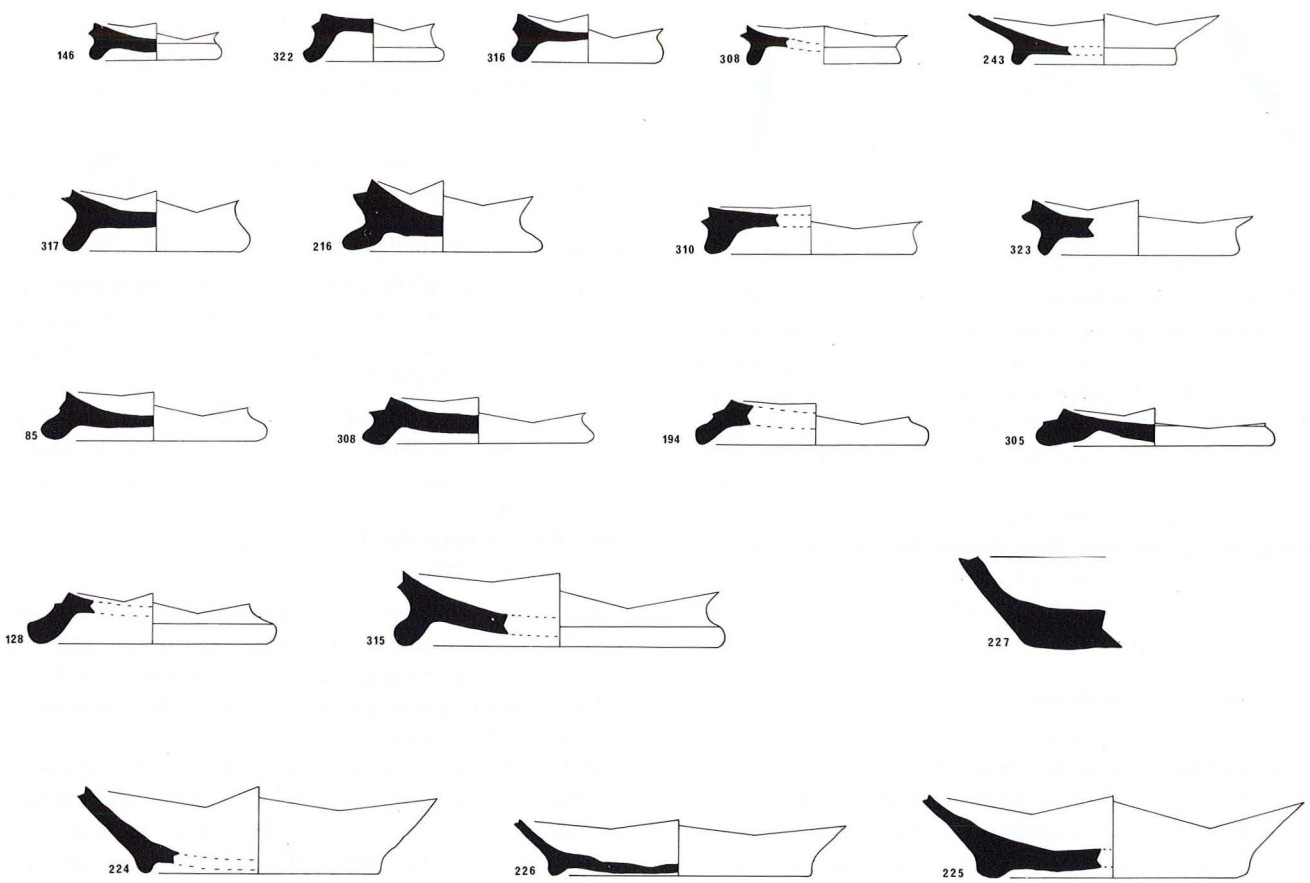

Fig. 30. — Fonds Deuxième Age du Fer. - Chantier II (dessin C. SIREIX).

été nécessaire de dissocier certaines catégories céramiques appartenant à des horizons chronologiques différents et postérieurs au groupe prédominant du Premier Age du Fer.

Malgré l'absence de contexte stratigraphique, nous pouvons attribuer un certain nombre de formes au début du Second Age du Fer. L'ensemble des vases que nous présentons dans cette catégorie est issu d'une sélection stricte dont les critères obéissent à des caractères spécifiques de montage, de traitement de surface, de composition des pâtes, ainsi qu'à des particularités morphologiques. Le Second Age du Fer girondin est surtout connu grâce aux découvertes concernant les phases moyennes et finales de sa chronologie, la phase ancienne étant souvent assimilée à la fin du Premier Age du Fer. Il est vrai que nous sommes géographiquement en contact avec le monde aquitain dont les cultures matérielles pour ces périodes récentes sont très mal connues.

5.1. Critères de sélection

Le critère le plus déterminant est le montage au tour rapide dont certains vases ont fait l'objet ; cette technique est surtout visible sur l'ensemble des supports de vase qui sont essentiellement des pieds annulaires. Les traces de tournage sont difficiles à repérer sur les autres parties des vases car le traitement de surface a été souvent très soigné. Il s'agit d'un polissage régulier qui a effacé toutes les stries de tournage, ce phénomène est tout à fait caractéristique de la production que nous présentons ici.

En ce qui concerne les pâtes céramiques, le dégraissant, qui semble naturel, est principalement composé de quartz et de mica ; ce dégraissant est très fin et ne contient que quelques rares inclusions. La finesse de ces pâtes les oppose aux productions du Premier Age du Fer.

Les vases ont été cuits dans la majorité des cas en atmosphère réductrice, la pâte est très souvent de couleur grise, quelquefois brune, et très bien cuite. Seuls des fours élaborés, à chambres séparées, ont pu donner de tels produits ; ce qui n'est pas le cas pour la production antérieure du Premier Age du Fer pour laquelle nous avons des pâtes céramiques qui traduisent des cuissons en « fosse » ou en « meule ».

Les formes, enfin, constituent le dernier élément significatif de distinction permettant d'attribuer ce matériel à une

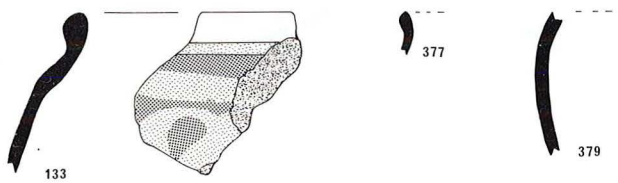

Fig. 31. — Céramique peinte Deuxième Age du Fer (dessins C. SIREIX).

phase ancienne du Second Age du Fer et de la différencier ainsi des périodes antérieures et postérieures dont les cultures matérielles sont mieux connues. Il faut rappeler que les tessons présentés dans cette étude proviennent de ramassages de surface et ont fait l'objet d'une sélection très stricte qui est essentiellement basée sur des critères de finesses des vases, finesse du montage, du traitement de surface, de la pâte. Cette sélection a engendré par ce fait une série de formes céramiques qui ne représente qu'un aspect particulier et limité de la production. Nous devons donc imaginer en association avec ces vases une série de formes issues de la production traditionnelle de la fin du Premier Age du Fer qui n'a pu être ni isolée ni présentée.

5.2. Les principales formes

Les formes ouvertes sont caractérisées par des coupes à lèvre arrondie externe (nos 28 et 324). Une écuelle à lèvre arrondie interne (n° 165) rappelle la production de la fin du Second Age du Fer, une coupe (n° 215) présente la particularité d'avoir une lèvre externe à marli qui forme un ressaut susceptible de recevoir un couvercle, dont un seul fragment témoigne de l'existence (n° 91).

Les formes fermées sont principalement constituées par un ensemble de vases biconiques à lèvre arrondie ou anguleuse externe (nos 77, 336, 341, 339, 353, 84, 48, 89, 146, 79, 85 et 195). Un seul vase de ce type possède un col surmonté d'une lèvre verticale droite (n° 351). Ces vases ont tous une carène plus ou moins marquée et plus ou moins arrondie.

Un fragment de vase à panse globulaire (n° 358), un col surmonté d'une lèvre anguleuse (n° 361) et une lèvre de vase à provisions (n° 68) complètent cet inventaire. Une série de tessons composée de lèvres arrondies externes ou droites ne peut faire l'objet d'une quelconque attribution typologique (nos 86, 205, 40, 64, 360, 70, 43, 219, 367, 132, 53, 220, 42, 87, 92, 41, 172, 342, 135, 44 et 368). Ces tessons appartiennent tous à des formes fermées.

Les fonds sont principalement représentés par des pieds annulaires dont le diamètre varie de 5 à 13 cm. Ils constituent dans la plupart des cas les supports des vases biconiques (nos 146, 322, 316, 308, 243, 317, 216, 310, 323, 85 et 308). Un seul fond plat doit appartenir à un vase de grande dimension (n° 227).

Les décors sont rares, un seul tesson témoigne de l'existence d'un vase à baguette (n° 202). Trois tessons ont reçu une couverte peinte sur la surface extérieure (nos 133, 377 et 379). Le premier appartient à un vase fermé à lèvre arrondie externe et épaulement sous le col peu marqué ; il présente une composition de deux couleurs (rouge vif et pourpre) appliquée sur sa surface externe. Ce type de vase rappelle certaines productions celtiques de l'est de la France du IVe siècle av. J.-C. Les deux autres tessons ont une couverte rouge également due vraisemblablement à la présence d'oxyde de fer. (Hématite ?)

Une fusaiole achève cet inventaire (N 373), ainsi que quelques fragments d'amphores dont l'un (fig. 32) est à rappro-

30. M. Sireix, J.-P. Mohen. Le site du Premier Age du Fer de Saint-Pey-de-Castets (Gironde) dans le *Bulletin de la Société Préhistorique Française,* t. LXIII, 1971, fasc. 1, p. 451-458.

31. H. Crochet, J.-P. Mohen. Protohistoire de Vayres (Gironde) d'après les récentes découvertes, dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais,* 1971, 1er trim., p. 3-20.

32. M. Sireix, J.-P. Mohen. *Op. cit.*, p. 453.

33. R. Boudet. La station de hauteur de Niort, Saint-Étienne-de-Lisse (Gironde), dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais,* 1982, n° 184, p. 54-66 et n° 185, p. 81-84.

34. A. Dautant, J.-F. Garnier et Y. Marcadal. Un habitat du Premier Age du Fer à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne) dans *Bull. de la Société Préhistorique Française,* t. LXXVII/LI, 1980, p. 152-160.

35. A. Dautant. La stratigraphie de l'habitat protohistorique du Chastel à Aiguillon (Lot-et-Garonne). *Actes du XXIe Congrès préhistorique de France,* 1979, p. 90-96.

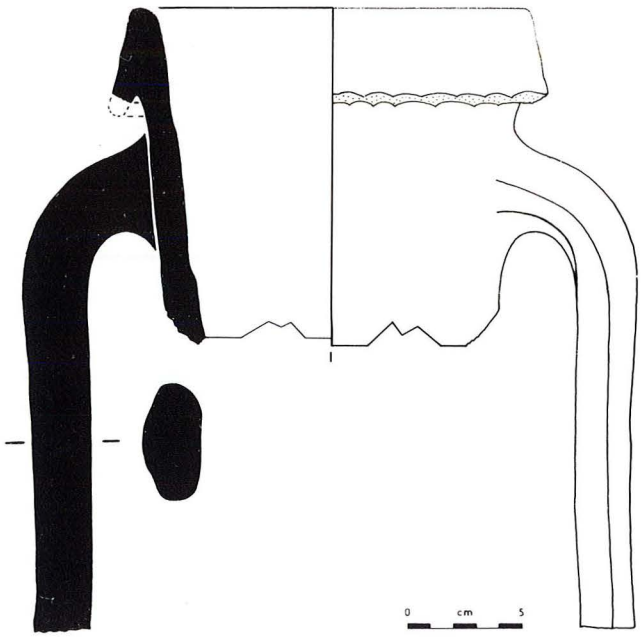

Fig. 32. — Amphore Dressel 1B. - Chantier II (dessin F. BERTHAULT).

cher du type Dressel 1 B, car la lèvre, peu inclinée, forme un bandeau assez large. Ces fragments d'amphores sont à associer chronologiquement au matériel le plus récent découvert sur le site, matériel peu abondant, datant de la fin du Second Age du Fer.

Nous avons choisi de présenter dans cette étude une série de fragments de vases particuliers appartenant à la phase ancienne du Second Age du Fer dont la culture matérielle est encore mal déterminée dans notre région. Des tessons similaires ont déjà été rencontrés sur ce site lors des campagnes de fouilles 1980 et 1981 [36]. D'autres sites ont également fourni du matériel tout à fait comparable comme à Saint-Étienne-de-Lisse [37], à Vayres [38], à Cubzac-les-Ponts [39], Grayan-et-l'Hôpital [40] et Saint-Pey-de-Castets [41].

Les datations avancées par les auteurs pour chacun de ces sites varient entre la fin du Ve siècle et le IVe siècle av. J.-C. Une fouille de sauvetage sur le site des « Grands Vignes II » à Sainte-Florence [42], près du site de Saint-Pey-de-Castets, a permis d'individualiser, durant l'été 1985, des structures d'habitat accompagnées d'un abondant matériel céramique très bien daté par une fibule de la Tène Ib. L'étude de ce nouvel ensemble cohérent et homogène va permettre d'affiner avec plus de précision la chronologie de la phase ancienne du Second Age du Fer ainsi que sa culture matérielle.

Le site du Pétreau est aujourd'hui en grande partie détruit. L'aménagement de la route nationale 89, l'extraction des graves et l'exploitation de l'argile ont définitivement fait disparaître les deux tiers de ce gisement.

Toutefois, une bonne partie du premier fossé néolithique subsiste encore. Si ces fouilles de sauvetage permettent de mieux connaître le néolithique et l'Age du Fer girondin, elles sont très loin d'avoir satisfait l'attente des fouilleurs. Pressés par le temps, ils n'ont pu répondre à toutes les questions soulevées par la fouille, notamment des problèmes liés à la chronologie relative des structures néolithiques ou à l'organisation spatiale de l'habitat protohistorique. Il serait regrettable et très dommageable pour la communauté scientifique que les derniers lambeaux de ce site disparaissent sans qu'une étude plus exhaustive ne soit réalisée.

36. D. Barraud. *Prolog., op. cit.*, p. 3.

37. R. Boudet. *R.H.A.L., op. cit.*, p. 81.

38. H. Crochet, J.-P. Mohen, *R.H.A.L., op. cit.*, p. 18.

39. R. Boudet. Le site des Quatre fils Aymon, commune de Cubzac-les-Ponts (Gironde), *Revue culturelle et touristique des hauts de Gironde,* n° 1, 1981, p. 34-40.

40. G. Frugier. Le site littoral de la Lède du Gurp (Gironde), *Bulletin de la S.P.F.,* t. LXXIX, 1982, p. 168-171.

41. M. Sireix, J.-P. Mohen. *Bulletin de la S.P.F., op. cit.*, p. 451-458.

42. C. Sireix. Informations archéologiques, dans *Bulletin de liaison de l'Association des Archéologues d'Aquitaine et de la Direction des Antiquités Historiques,* n° 4, 1986, p. 50-51.